

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

(MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE

OPTION : ECONOMIE

FILIERE : ECONOMIE APPLIQUEE

THEME

**Politique de mobilisation de l'épargne
à la CNE**

Réalisé par

Félicien CLOHOUNTO

&

Hevariste B. BOTON

Sous la direction de

**Maître de stage
Ismaël B. BAGNAN
Chef Département CNE**

**Maître de mémoire
Gilles C. TOBOSSI
Enseignant à la FASEG-UAC**

Année académique : 2014-2015

1^{ère} promotion

AVERTISSEMENT

**La Faculté des Sciences Economique et de Gestion n'entend
Donner aucune approbation ni improbation aux opinions
Émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être
Considérées comme propres à leurs auteurs**

DEDICACES

Je dédie sincèrement ce travail à :

- Mon feu père monsieur Lansoudé CLOHOUNTO
- Ma feuè mère micheline KOUECHI
- Mes frères et sœurs en particulier

Kocou KLOHOUNTO

Félicien CLOHOUNTO

Je dédie sincèrement ce travail à :

- Mon père BOTON Theodore
- Ma mère AFANOUGBO Julienne
- Ma tante BOTON Cécile et mes frères et sœurs

Hevariste B. BOTON

REMERCIEMENT

Au moment où nous présentons ce mémoire, nous voudrions remercier tous ceux qui ont renoncé à une partie de leurs occupations pour nous aider à finaliser ce travail. Ces remerciements vont tous particulièrement à l'endroit de :

- ❖ Dieu tout puissant qui nous a donné la force et l'énergie nécessaire pour l'aboutissement de ce travail ;
- ❖ Dr Gilles TOBOSSI, enseignant à la FASEG, qui, malgré ces multiples occupations à accepter de diriger ce travail ;
- ❖ Tout le corps enseignant de la FASEG pour les efforts consentis pendant les années de notre formation ;
- ❖ Mr Emmanuel assistant à la FASEG ;
- ❖ Mr Ismaël B. BAGNAN, Chef département CNE
- ❖ Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce mémoire ;
- ❖ Enfin aux honorables membres de jury qui nous font l'honneur en acceptant d'apprécier ce travail.

SIGLES ET ACRONYMES

CCP : Centre des cheque postaux.

CNE : Caisse Nationale d'Epargne.

EO : Epargne Ordinaire.

ER : Epargne retraite.

ET : Epargne tontine.

LPB : La Poste du Benin.

OPT : Office des Postes et Télécommunication.

PAPME : Association pour la Promotion et l'Appui au Développement de Micro-Entreprise.

PEL : Plan Epargne Tontine

PTT : Postes Téléphones Télégraphes.

SA : Société Anonyme.

SASC : Section Administration et Suivie des Comptes.

SECBP : Section Exploitation et Comptabilité des Bureau de Poste.

SGAC : Section Gestion des Archives et Contentieux.

SSCI : Section Service à la Clientèle et Capitalisation.

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

AOF : Afrique Occidentale Française

DSFP : Direction des Services Financiers et Postaux.

DPF : Direction Poste Finance.

CED : Caisse Nationale du Dahomey

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX

Tableau N°1:Tableau récapitulatif des conditions d'accès au produit Epargne Ordinaire	7
Tableau N°2 : Récapitulatif des clauses et leur code	19
L'épargne selon les classiques.....	25
L'épargne selon les keynésiens	25
L'approche néoclassique des déterminants de l'épargne	28
Test du coefficient de corrélation.....	30
Tableau N° 3 : Répartition des individus par profession et par situation matrimoniale.....	36
Tableau N°4 : Graphique des individus par situation matrimoniale et type de ménage	37
Tableau N°5 : Répartition des individus par la profession et le niveau d'instruction.....	39
Tableau N° 6: Répartition des individus suivant les variables quantitatives	40
Tableau N°7: Répartition de l'épargne suivant la situation matrimoniale	41
Tableau N°8 : analyse de la variance.	41
Tableau N°9: répartition de l'épargne suivant le type de profession	43
Tableau N°10 : analyse de la variance	44
Tableau N° 11:Analyse du montant épargné selon le type de ménage	45
Tableau N°12 : analyse de la variance	45
Tableau N°13 : Analyse de l'épargne suivant le niveau d'instruction	46
Tableau N°14 : analyse de la variance	47
Tableau N°15 : Analyse de l'épargne suivant la taille du ménage.....	48
Tableau N°16 : Estimation des coefficients du modèle	51
Tableau N°17 : signe des coefficients.....	53
Tableau N°18 les Odds ratio des variables du modèle logit.	54
Tableau N°19 : Les effets marginaux	54

LES DIAGRAMMES ET GRAPHES

Diagramme N°1 : Graphique de la répartition des individus par profession et situation matrimoniale	36
Diagramme N° 2: Graphique de la répartition des individus par situation matrimoniale et types de profession.....	38
Diagramme N° 3: Graphique de la profession selon le niveau d'instruction.	39
Graphique N°4 : Graphique de l'épargne moyenne suivant la profession	44
Graphique N°5: répartition de l'épargne moyenne suivant le niveau d'étude.....	48

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL, THEORIQUE	3
Section 1: Cadre organisationnel de l'étude	4
Section 2 Déroulement du stage et état des lieux	17
Section2 : problématique, objectifs ; hypothèses et la revue de littérature de l'étude.....	22
CHAPITRE II : TRAITEMENT ET PRESENTATION DES DONNEES DE L'ETUDE.....	35
Section 1. Présentation des données de l'étude.	35
CONCLUSION	56
9. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :.....	57

Résumé

La mobilisation de l'épargne est l'une des activités aussi bien du système informel que du système classique que fait partie la CNE. Depuis 2008, cette activité a connu un développement remarquable. La CNE est alors entrée dans une rude concurrence. Une bonne politique de mobilisation s'avère indispensable pour accroître son portefeuille qui dépend de l'ouverture des comptes par les individus dont il faut s'interroger sur les facteurs explicatifs.

La méthode économétrique utilisée est la régression logistique. Les résultats de notre régression font apparaître dans notre modèle que les facteurs explicatifs du (CDC) à la CNE sont la situation matrimoniale "marié" et le Revenu Estimé "Revenu-Est". Tandis que la taille du ménage "NBR-ENF" n'est pas significatif. L'analyse des effets marginaux permet de dire qu'une augmentation de 1% du revenu des clients de la CNE augmente de 5.51^E-6% la chance d'ouverture des comptes épargne et de l'épargne moyenne qui est de 103606,37 FCFA pour tout client ayant au plus un enfant.

Le coefficient de détermination R^2 est 0,4320. Ce qui signifie que les variables explicatives expliquent à 43,2% la variable expliquée. Par ailleurs, le coefficient de corrélation de PEARSON entre l'épargne et le nombre d'enfants est de 0,265 < 0,5 au seuil de 1%. Ceci veut dire que l'épargne est peu sensible au nombre d'enfants.

INTRODUCTION

Depuis les indépendances dans les années 60, tous les discours des politiques et des cadres retracent le développement. Le développement est l'évolution des mentalités et des institutions qui assurent la résurgence de la croissance et sa prolongation dans le long terme. La mentalité est l'appréhension qu'ont les hommes de la vie et de la situation conjoncturelle de leur pays. Les institutions regroupent toutes les organisations qui participent à la vie économique. Quant à la croissance économique, elle s'apprécie par l'accroissement soutenu sur le long terme de la production nationale. Parmi les facteurs qui permettent la croissance économique, figure le capital. Bien qu'étant important que les autres facteurs, il revêt un caractère particulier. Il mesure l'importance des investissements réalisés au cours de l'année par la nation. L'investissement est une fonction décroissante du taux d'intérêt. Cette demande de fonds prêtables est ainsi intimement liée à l'offre de fonds prêtables qui elle enfin mesure le niveau de l'épargne.

Naturellement, les agents économiques constituent une épargne compte tenu des incertitudes de l'avenir, l'incapacité à faire face aux besoins futurs, le transfert du pouvoir d'achat d'une période à une autre et la prévoyance.

Selon le lexique économique, l'épargne est une partie du revenu non consacrée à la consommation immédiate. Toutefois, il importe que cette définition doit être prise à titre provisoire car l'épargne fait partie des mots aussi courants et aussi difficiles à définir.

La mobilisation de l'épargne est essentielle pour le progrès économique et la lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement et les pays en transition.

En Afrique, la petite épargne est abondante, mais son potentiel est mal exploité du fait de la défaillance des structures d'intermédiation financière. L'absence de proximité géographique et financière des banques constitue un véritable obstacle à l'accès du plus grand nombre aux services financiers de base. Dans ce contexte, les structures financières alternatives (systèmes d'épargne postaux, systèmes de financement décentralisés etc.) ont un rôle assez évident.

Les services financiers postaux et les caisses d'épargne postales jouent un rôle prépondérant. Le réseau postal dispose de l'infrastructure et de la présence physique, principalement dans les zones rurales, nécessaire pour offrir des services financiers à toutes les couches de la population. La densité du réseau postal, associée à une distribution équilibrée des points de contact, permet d'intégrer tous les acteurs économiques (Particuliers, Entreprises, Etat, etc...) dans le système financier et l'ensemble du territoire national.

Les CNE offrent la possibilité aux populations à revenus modestes de se constituer une épargne de précaution.

Au Bénin, les institutions chargées de la mobilisation de l'épargne sont les Banques, les Compagnies d'assurance, les Institutions de micro-finance, les mutuelles d'épargne et de crédit et la Caisse Nationale d'Epargne (CNE).

La CNE dont la fonction principale est la collecte de l'épargne sur toute l'étendue du territoire national, se doit donc d'assurer son efficacité et sa pérennité par la mise en place d'une politique cohérente et bien structurée basée sur une bonne connaissance des différentes motivations des épargnants et une stratégie adéquate de collecte et de gestion de l'épargne. Cependant, il est constaté que ce souci qui devrait caractériser en permanence cette institution semble être occulté en cette période de rude concurrence sur le marché de la collecte d'épargne. Un décrochage est donc observé entre la stratégie de collecte de l'épargne de la CNE et l'évolution de l'épargne au Bénin.

La présente étude scientifique met en lumière, la politique de mobilisation mise en place par la CNE et détermine les moyens pour son amélioration. Nos recherches fondent le thème "Politique de mobilisation de l'épargne à la CNE". Elle servira d'abord de cadre d'orientation aux responsables chargés de la gestion de l'institution, ensuite aux autres institutions similaires œuvrant dans le même secteur et enfin aux initiatives à venir ayant quelques d'affinité avec cette activité.

Pour la satisfaction de ces attentes, le présent travail de recherche est structuré en deux chapitres. Le premier chapitre traite de la présentation du cadre institutionnel, théorique et méthodologique de l'étude. Le second chapitre aborde le traitement et la présentation des données de l'étude.

**CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL, THEORIQUE
ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

Section 1: Cadre organisationnel de l'étude

Cette section sera consacrée à la présentation de la Caisse Nationale d'épargne (CNE) ainsi qu'aux constats effectués lors de notre stage.

Paragraphe 1 : Présentation générale de la CNE

Dans ce paragraphe, il sera question de présenter d'une part l'historique, la mission et les activités puis d'autre part les structures organisationnelles et les moyens d'action.

1-1- Historique, missions et activités

1.1.1) Historique

La Caisse Nationale D'épargne (CNE) a été implantée en Afrique Occidentale Française (AOF) par l'arrêté du 30 Septembre 1922.

Le même arrêté a consacré la création de la Caisse d'Epargne de Dakar. Cette dernière était la Direction Générale de toutes les Caisses d'Epargne des autres pays de l'AOF.

La vague d'accessions à l'indépendance dans l'espace AOF a permis à chaque pays membre de se doter de sa caisse d'épargne. C'est donc ainsi que fut créée le 1^{er} Janvier 1960 par la loi organique n°59-40 du 31 Décembre 1959 la Caisse d'Epargne du Dahomey (CED).

Grâce à l'avènement de la Révolution de la CED survenue le 30 Décembre 1975 cette caisse change de dénomination et devient la Caisse Nationale d'Epargne du Bénin (CNE).

Du fait de cette loi organique n°59-40 du 31 Décembre 1959 la CNE est désormais dotée aussi bien de l'autonomie financière que de la personnalité civile, elle est donc classée comme étant un établissement à statut spécial par le Conseil des Ministres des autorités de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Elle est administrativement incorporée à l'ex Office des Postes et Télécommunications (OPT), jouissant ainsi de ses infrastructures et de son personnel.

Cependant, en 1990 la loi n°90-018 du 27 Juillet 1990 portant réglementation des activités bancaires au Bénin permit à la commission bancaire de faire injonction à la

CNE de se conformer aux règlements bancaires en quittant la tutelle de l'ex OPT avant le 30 Juin 1994 au risque de perdre son statut d'établissement financier.

La CNE, n'ayant pu se conformer aux nouvelles réglementations et ce, malgré l'avertissement de la Commission Bancaire et du délai de six mois qui lui a été accordé, le gouvernement Béninois a finalement opté pour un statut de caisse d'épargne postale par le décret n°95-197 du 11 juillet 1995 portant intégration de la CNE à l'OPT.

En 2004, avec la scission de l'ex-OPT en deux sociétés, on assiste à la création de Bénin Télécom SA et de La Poste du Bénin SA (LPB) selon les décrets N°2004-260 du 5 mai 2004 et N°2004-365 du 28 juin 2004.

Cette scission de l'OPT a fait perdre à la CNE son autonomie financière mais elle conserve sa personnalité civile. Elle est désormais une entité rattachée à La POSTE du BENIN- S.A.

Aujourd'hui, selon la décision N°103/LPB/DG du 29 juillet 2009 portant organisation des services centraux de LPB-SA, la CNE est un service financier de la Poste placée sous l'autorité de la Direction des Services Financiers Postaux (DSFP).

1.1.2) Missions

Le centre de la Caisse d'Epargne du Bénin dans le cadre de l'exercice de ses activités, s'occupe principalement de la réception et de la fructification des fonds à elle confiés par sa clientèle assurant ainsi la mobilisation de l'épargne.

La mission de la CNE consiste donc à assurer, avec une garantie de sécurité, de fiabilité, de rapidité et d'accessibilité au plus grand nombre, des services de collecte de l'épargne à travers une entreprise financièrement équilibrée, reconnue pour la qualité de ses prestations et de sa capacité d'adaptation à l'ensemble de sa clientèle, notamment les opérateurs économiques et les ménages.

Grâce aux fonds collectés, la CNE réalise des projets qui lui permettent d'offrir des intérêts à sa clientèle décourageant par la même occasion la thésaurisation tout en favorisant le développement économique et social.

1.1.3) Activités

La Caisse Nationale d'Epargne (CNE) a été créée dans le but de mobiliser et de rentabiliser les fonds recueillis auprès du public. Pour ce faire, elle propose quatre différents types de produits à sa clientèle :

- ✓ Epargne Ordinaire
- ✓ Epargne Tontine
- ✓ Epargne Retraite
- ✓ Plan Epargne Logement (PEL)
- ✓

1.1.3.1) L'épargne ordinaire

C'est une épargne à vue matérialisée par l'utilisation d'un livret. Le client peut faire des versements dans son compte en vue de constituer une épargne consistante et aussi solliciter des opérations de remboursement en cas de besoin urgent. L'épargne ordinaire est segmentée en trois :

- ◆ Epargne bienvenue bébé pour les enfants de 0 à 5 ans
- ◆ Epargne junior 6ans à 18 ans
- ◆ Epargne senior pour les majeurs

Le taux de rémunération est de 3.5% net d'impôt. Pour l'épargne bienvenue bébé et junior ils bénéficient d'un point sur le taux d'intérêt s'il n'y a pas de retrait jusqu'à la fin des tranches d'âge.

L'ouverture du compte se fait de façon instantanée avec un minimum de 5000FCFA et une pièce d'identité. Pour l'épargne bébé et junior il faut joindre les copies d'extrait de naissance des enfants.

L'intérêt de ce produit épargne pour le client se situe au niveau de la liquidité, la rémunération et la sécurité des fonds.

Le tableau N°1 ci-dessous permet d'avoir un aperçu sur les conditions d'accès au produit Epargne Ordinaire :

Tableau N°1: Tableau récapitulatif des conditions d'accès au produit Epargne Ordinaire

Rubriques	Personnes éligibles et tranches d'âge	Montant minimum	Pièces à fournir
Epargne ordinaire « Bienvenue bébé »	Enfants âgés de : 01 jour à 05 ans	5500FCFA	-Un extrait d'acte de naissance -Une pièce d'identité du parent ou du tuteur ou donateur -Une fiche de demande de livret n°2 (Annexe 2) dûment remplie par le client.
L'épargne ordinaire « Junior »	Personnes physiques âgées de : 06 ans à 18 ans	5500FCFA	Idem que pour l'épargne « Bienvenu bébé »
L'épargne ordinaire « Senior »	-Personnes physiques âgées de plus de 18ans -Personnes morales	5500FCFA	-Une pièce d'identité -Un acte constitutif pour les associations et ONG -Une fiche de demande de livret n°1 dûment remplie par le client, pour les personnes physiques et une fiche de demande de livret n°3 pour les personnes morales. (Annexe1 et 3)

Source : CNE

1.1.3.2) L'épargne tontine

L'épargne tontine est un produit de la CNE qui a été lancé en 1994 et qui consiste en la mise en place de cotisations périodiques (journalières, hebdomadaires, et mensuelles) qui permettent aux clients de se constituer un capital en vue de la réalisation

d'un projet ou d'un investissement à court terme. La durée minimale du contrat de l'épargne tontine est de 12 mois et aucun remboursement partiel n'est autorisé avant le terme de ce contrat. Le taux d'intérêt est de 3,5% net d'impôt et ce produit est offert à toutes les personnes physiques y compris les mineurs sous l'administration légale de leur parent ou tuteur.

Une pénalité de 5000 francs CFA est appliquée aux clients désireux de se faire rembourser avant la durée minimale prévue.

Les conditions de souscription sont les suivantes :

- ❖ Un montant minimum de 5500 francs CFA ;
- ❖ Une pièce d'identité ;
- ❖ Deux photos facultatives ;
- ❖ Une fiche de tontine dûment remplie par le client ;

L'intérêt du produit épargne tontine pour le client se situe au niveau de la sécurité et la rémunération des dépôts pour le client contrairement aux tontines traditionnelles, de l'inexistence de frais de gestion à la fin de la tontine et de la disponibilité des fonds à la fin de la tontine.

1.1.3.3) L'épargne retraite

C'est un produit d'épargne et de prévoyance sociale. En effet l'épargne retraite est conçue pour permettre aux clients de mobiliser une épargne pendant qu'ils sont en activité afin de mieux préparer leur retraite (les vieux jours).

Il faut en effet souligner que, le plus souvent, les agents qui cotisent à la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité sociale) ou au FNR (Fonds National de Retraite) pour leur retraite éprouvent des difficultés lors de leur admission à la retraite parce que le plus souvent leurs livrets de pension ne sont pas souvent prêts à temps. Alors la CNE vous propose son produit épargne retraite pour pallier ces difficultés.

La durée contractuelle de l'épargne retraite est de 5 à 25 ans.

Pendant la durée contractuelle le client s'engage alors à effectuer des versements périodiques d'au moins 5000 FCFA. Les modes de versement sont les suivants : en espèces, par prélèvement automatique, par prélèvement à la source, par virement bancaire ou par mandat. La périodicité est de deux ordres : par mois ou par trimestre.

Les retraits partiels sont prévus seulement après au moins 24 mois de cotisations régulières. Il n'y a pas de support livret mais le client reçoit régulièrement des relevés trimestriels afin d'avoir la situation de ses cotisations. L'ouverture du compte se fait avec un minimum de 5000FCFA.

En effet l'intérêt pour le client se situe au niveau du taux d'intérêt substantiel, de la sécurité des fonds, de l'augmentation de ressources à la retraite et par conséquent d'une retraite paisible et longue.

1.1.3.4) Le Plan Epargne Logement-Poste (PEL-Poste)

Il s'agit d'un partenariat avec la Banque de l'Habitat du Bénin. Le Plan Epargne Logement de la Poste est un contrat d'épargne qui a pour objet de favoriser l'épargne des particuliers afin de leur permettre de bénéficier à l'échéance du contrat d'épargne d'un prêt immobilier à taux réduit à la Banque de l'Habitat du Bénin, partenaire de la Poste du Bénin SA. Le PEL-POSTE est donc le nouveau produit d'épargne que la Poste du Bénin SA propose à ses clients pour les accompagner dans leur volonté de satisfaire l'un des besoins fondamentaux de l'homme, "se loger".

Il est fondamentalement différent de l'épargne ordinaire du fait qu'il apporte une valeur ajoutée en liant à la période d'épargne préalable la possibilité d'obtention d'un crédit immobilier. Cette période varie de 2 à 6 ans.

Au terme de l'échéance, le souscripteur obtiendra un prêt immobilier remboursable jusqu'à quinze (15) ans.

a- Caractéristiques

❖ Liquidité

Le PEL-POSTE n'est pas un contrat d'épargne liquide. C'est un compte bloqué pendant toute la durée contractuelle.

❖ Durée

Elle est de 3 ordres : un contrat de 24, de 48 et de 72 mois. Cette durée peut être prorogée par voie d'avenant signé entre les parties (au plus tard 24 mois) avant l'échéance du contrat initial.

❖ **Montant**

Le montant minimum est de 25.000 Francs CFA pour l'ouverture d'un PEL avec un versement périodique minimum de 10.000 Francs et un montant maximum de 25.000.000 Francs pour l'épargne ordinaire des personnes physiques.

❖ **Détenteur.**

Toute personne physique capable majeure peut souscrire au PEL-POSTE mais une personne ne peut être titulaire que d'un seul compte PEL-POSTE.

❖ **Bénéficiaire.**

Toute personne qui a rempli les conditions de la période d'épargne préalable est habilitée à demander un prêt immobilier. Le montant du prêt est fonction de l'épargne constituée, des revenus du client et du coût estimatif du projet immobilier.

❖ **Modalité et mode de versement.**

Un versement périodique (Quinzaine, mois ou trimestre) régulier de 10.000 francs est obligatoire. Le souscripteur est libre d'effectuer des versements exceptionnels ou des versements par anticipation. Seuls les versements exceptionnels effectués pendant les 24 premiers mois de souscription sont pris en compte pour la détermination du montant du prêt. Les versements sont effectués en espèces, par mandats, par chèques certifiés, par prélèvement à la source au CCP, par prélèvement sur salaire, par transaction Money-Express, par mise à disposition et par virement interne ou interbancaire.

❖ **Rémunération des dépôts**

Les dépôts effectués dans le cadre du PEL-POSTE sont rémunérés actuellement au taux de 3,75% d'intérêt net d'impôt. Le taux est fixé de la manière suivante : taux administré par la BCEAO + 0,25%, soit $3,5\% + 0,25\% = 3,75\%$ *.

❖ **Fiscalités Valeur ajoutée.**

Les intérêts servis sur les dépôts sont exonérés d'impôt.

À l'échéance de la phase épargne, le PEL-POSTE donne droit à un prêt immobilier à taux réduit à la Banque de l'Habitat du Bénin (BHB), partenaire de La Poste du Bénin SA.

b- Conditions de souscription du PEL-POSTE

Souscription

Le client (personne physique capable et majeure) qui désire souscrire au plan Épargne Logement de la Poste doit :

- ◆ produire une pièce d'identité (en cours de validité) : carte nationale d'identité ou passeport
- ◆ produire deux photos d'identité
- ◆ produire un certificat de résidence
- ◆ effectuer un premier versement de montant minimum 25.000 francs.
- ◆ accepter de faire des versements périodiques d'au moins 10.000 francs
- ◆ accepter les clauses du contrat.

C'est un produit innovant qui permet de bénéficier des crédits immobiliers à des taux réduits

Et d'obtenir un prêt immobilier à des conditions avantageuses. Il assure également un placement sécurisé.

Il est pratiqué deux types de prêts : des prêts sociaux et des prêts ordinaires.

Pour bénéficier des prêts sociaux, le client doit remplir trois conditions

- ◆ ^
- ◆ Etre à son premier logement
- ◆ Avoir revenu mensuel au plus égal à 250.000FCFA
- ◆ Le coût du projet immobilier au plus égal à 12.000.000FCFA.

Le taux d'intérêt applicable au prêt varie comme suit :

Prêt après 24 mois de cotisations régulières :

- ◆ Prêts sociaux : 7,5%
- ◆ Prêts ordinaires : 9,5%

Prêt après 48 mois de cotisations régulières

- ◆ Prêts sociaux : 7%

- ◆ Prêts ordinaires : 9%

Prêt après 72 mois de cotisations régulières

- ◆ Prêts sociaux : 6,5%
- ◆ Prêts ordinaires : 8,5%

NB : Le taux de rémunération des Produits CNE est exonéré d'impôt

1.1) Organisation et moyens d'actions de la CNE

1.2.1) Organisation

Suivant la décision N°0066/LPB/DG du 30 Juin 2005, l'organigramme de la Poste du Bénin SA se présente comme suit : (Confère Annexe N°1)

1.2.1.1) Organes décisionnels

a. Le Conseil d'Administration de La Poste du Bénin SA

Il administre la CNE à partir du moment où celle-ci est sous la tutelle de la Direction des Services Financiers Postaux (DSFP). Sa composition se présente comme suit :

- ✓ Le représentant du Ministre de la Communication et des Technologies Nouvelles ;
- ✓ Le représentant du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- ✓ Le représentant du Ministre d'Etat chargé de la planification et du développement ;
- ✓ Le représentant du personnel de La Poste du Bénin SA ;
- ✓ Le représentant des usagers ;
- ✓ Le représentant de l'Inspection Générale d'Etat ;
- ✓ Une personnalité compétente dans le domaine de la poste.

Son rôle est d'approuver par délibération :

- ✓ L'étude prévisionnelle sur les perspectives de la société pour l'exercice suivant ;
- ✓ Le projet de budget des recettes et dépenses de la société ;
- ✓ Les comptes rendus annuels des opérations de la CNE et du service des chèques postaux.

- ✓ Les membres du conseil d'administration se réunissent chaque dernier trimestre de l'année.

b. La Direction Générale de La Poste du Bénin

La Direction Générale est placée sous l'autorité du Directeur Général. Ce dernier assure la gestion technique, administrative, commerciale et financière de la société « La Poste du Bénin SA » dans la limite des pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration en matière de la planification, de la politique des budgets et de l'utilisation des ressources humaines et matérielles de la société.

Elle dispose d'un secrétaire particulier, des conseils techniques, d'un chef département des affaires juridiques, d'un chef division relations publiques et protocole, et d'un Directeur Général adjoint, suppléant de droit du Directeur Général.

c. La Direction des Services Financiers Postaux

La Direction des Services Financiers Postaux est l'une des Directions de «La Poste du Bénin SA ».

Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des Services Financiers Postaux est chargé d'une part, de la promotion et de la vente des produits et services financiers et d'autre part, de l'organisation et du fonctionnement des centres financiers postaux. A ce titre, il assure les missions ci-après :

- ✓ L'organisation, l'exploitation et la promotion des services financiers, des transferts de fonds ;
- ✓ L'élaboration et le suivi de la réglementation applicable aux chèques postaux et à la CNE.

La DSFP a sous son autorité les agences de la CNE. Le Directeur est assisté par un (e) secrétaire qui est chargé (e) d'assurer l'organisation des activités du secrétariat, la supervision et le contrôle de dactylographie et de transmission des correspondances et des messages (fax, télex ...)

Les différentes divisions de la DSFP sont au nombre de trois (3) :

- ❖ **Le Centre de la Caisse Nationale d'Epargne**
- ❖ **La Division des Opérations Financières**
- ❖ **Le Centre des Chèques Postaux (CCP)**

1.2.1.2) Organes Opérationnels

Le centre de la Caisse Nationale d'Epargne comporte quatre (04) sections que sont :

a. La section Exploitation et Comptabilité des Bureaux de Poste (SECBP)

La SECBP est chargée :

- ✓ de la coordination, du contrôle et du traitement des bordereaux de versement et de remboursement ;
- ✓ de la gestion des avis de crédit et de débit ;
- ✓ du traitement informatique des données comptables des comptes clients ;
- ✓ de l'arrêté de la comptabilité mensuelle et de sa transmission au centre de comptabilité des bureaux ;
- ✓ de l'établissement des relevés de compte clients ;
- ✓ de la tenue des statistiques de tous les produits.

b. La Section Administration et Suivi des Comptes (SASC)

Elle a pour rôle :

- ✓ de procéder au transfert des comptes ;
- ✓ de renouveler les livrets dont les pages d'opération sont terminées et les livrets perdus ;
- ✓ de localiser les comptes : c'est-à-dire de procéder à la domiciliation des comptes dans un bureau de poste après ouverture ;
- ✓ de rectifier les noms (pour les femmes mariées qui désirent changer leur nom) ;
- ✓ de procéder aux remboursements intégraux, au changement de clause pour les enfants mineurs ayant atteint la majorité ;
- ✓ de procéder à la gestion des archives des documents administratifs et comptables ;

- ✓ de procéder au traitement informatique des données administratives des clients.

c. La Section Contentieux et de Gestion des Archives (SCGA)

Elle est chargée :

- ✓ de gérer les malversations ;
- ✓ de procéder au traitement des livrets perdus ;
- ✓ de procéder au traitement des comptes d'instances ;
- ✓ de la gestion des archives ;
- ✓ d'effectuer des opérations de régularisations ;
- ✓ du traitement des comptes prescrits ;
- ✓ de la mise à jour des fiches 98M, des PEC (prise en compte erronée) ;
- ✓ de procéder à la correction des erreurs de report ;
- ✓ de procéder à l'instruction des litiges et contentieux ;

Outre ces quatre (4) sections à travers lesquelles le Centre de la Caisse Nationale d'Epargne rend ses services on a :

d. Service à la Clientèle et Capitalisation des Intérêts (SCCI)

Cette section a deux attributions celle du calcul des intérêts et celle de la gestion de la Clientèle :

L'attribution Capitalisation des intérêts est chargée de l'inscription sur les livrets des intérêts acquis et du traitement des remboursements intégraux tous produits confondus.

Quant à l'attribution Service à la clientèle, elle est chargée d'organiser la promotion des différents produits tout en fournissant aux clients des informations utiles pour leur orientation dans le choix des produits. Aussi, facilite-t-elle le dénuement des litiges en contentieux, en accord avec les sections et tient compte du suivi de la commercialisation et de l'appui à la gestion de tous les nouveaux produits. Cette section a en son sein un service chargé des comptes expatriés et qui assure le traitement des

livrets des béninois résidant à l'étranger et gère les opérations de remboursements et de versements de ces derniers.

e. **Les agences de la Caisse Nationale d'Epargne**

Elles constituent les points de vente spécialisés des produits de la CNE et on ne compte qu'une (01) seule agence actuellement : l'agence A à Cadjehoun.

Elle est chargée :

- ✓ des opérations d'ouverture de comptes ;
- ✓ des opérations de versement et de remboursement ;
- ✓ de l'arrêté de la comptabilité journalière et mensuelle ;
- ✓ de l'organisation des guichets et de la qualité des services offerts.

1.2.2) Moyens d'actions

Il s'agit ici pour nous d'évoquer les différents facteurs de production dont s'est dotée la CNE en tant qu'établissement public d'épargne et de prévoyance. A cet effet, nous avons les ressources humaines, les ressources matérielles et les ressources financières.

1.2.2.1) Les ressources humaines

Il s'agit ici du facteur travail essentiellement constitué par le personnel de la CNE qui est recruté par «La Poste du Bénin SA ». La Direction de la CNE comporte de nos jours une vingtaine d'agents. Cet effectif est renforcé par la présence au sein de l'institution de quelques agents occasionnels et des stagiaires. D'autres agents comme les receveurs des bureaux de poste et leurs collaborateurs qui travaillent dans le cadre des activités de la CNE relèvent de l'autorité du Directeur de la Production.

1.2.2.2) Les ressources matérielles

La CNE possède infrastructures installées dans tous les départements du Bénin.

1.2.2.3) Les ressources financières

Les ressources financières de la CNE proviennent des taxes sur remboursement précoce, des taxes sur les livrets dépôts nets des clients. Perdus ou détériorés, des

pénalités sur rupture de contrat en ce qui concerne les produits d'épargne retraite et tontine et enfin des intérêts des placements des

Section 2 Déroulement du stage et état des lieux

.Dans ce paragraphe il sera question de présenter l'exécution du planning de stage, les expériences acquises ainsi que l'état des lieux.

2.1) Tâches exécutées au cours du stage

Le stage que nous avons effectué à la Direction des Services Financiers Postaux (DSFP) plus précisément à la Caisse Nationale d'Épargne du Bénin (CNE) dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en Licence Professionnelle nous a permis d'une part de joindre la pratique à la théorie puis d'autre part de mieux cerner la complémentarité qui existe entre les différentes sections de la CNE.

Notre stage s'est donc déroulé à l'agence CNE de Cadjehoun principalement dans quatre (04) sections à savoir :

- La Section Service à la Clientèle et Capitalisation des Intérêts (SSCCI)
- La Section Administration et Suivi des Comptes (SASC)
- La Section Contentieux et Gestion des Archives (SCGA)
- La Section Exploitation et Comptabilité des Bureaux de Poste (SECBP)

2.1.1) La Section Service à la Clientèle et Capitalisation des Intérêts (SSCCI)

Les tâches que nous avons effectuées lors de notre passage dans cette section concernent le calcul des intérêts, la gestion des dossiers des béninois vivants à l'étranger mais également la technique de l'approche-accroche de la clientèle à laquelle nous avons été initiés.

Le calcul des intérêts sur les livrets consiste à inscrire les intérêts sur tous les livrets parvenus à la CNE pour diverses raisons telles que le calcul d'intérêt, la localisation, le transfert, le renouvellement, le remboursement intégral, le changement de clause et la rectification de compte. Il existe de formes de calcul d'intérêt :

- ✓ Les intérêts manuels : ils sont traités à l'aide des données obtenues sur la fiche 98M (c'est une fiche sur laquelle sont enregistrées toutes les opérations effectuées avant

le 1er octobre 1994 date à laquelle le système informatique a été mis en place ;
annexe 9) ;

- ✓ Les intérêts informatisés : ils se calculent de façon automatique à l'ordinateur.

Par ailleurs, au niveau du service expatrié assurer le traitement des livrets des clients béninois résidants à l'étranger. Dans ce service nous avons effectué les tâches suivantes :

- ✓ Le remplissage des bulletins de remboursements et de versements, la constatation de ceux-ci dans leurs livrets respectifs.
- ✓ L'enregistrement de ces opérations dans les registres prévus à cet effet.
- ✓ La notification des opérations de versement aux titulaires des comptes en précisant l'état exact de leur compte (Avoir avant l'opération, le montant versé, puis le solde du compte).
- ✓ L'élaboration des statistiques trimestrielles des opérations de versements et de remboursements.
- ✓ La mise à jour des bordereaux journaliers de remboursements et de versements.

2.1.2) La Section Administration et Suivi des Comptes (SASC)

Cette section assure le traitement informatique des données administratives des comptes, le traitement de l'épargne tontine et de l'épargne retraite, la résiliation de contrat, la clôture des comptes.

Dans cette section nous avons eu à effectuer les travaux suivants :

2.1.2.1) La localisation et le transfert de compte

La localisation est le lieu de domiciliation que choisit le client pour effectuer ses opérations après ouverture de son compte. Quant au transfert il consiste à changer le bureau de localisation du compte.

Dès la réception du livret à la SASC, une mise à jour s'effectue sur le compte du client tout en prenant soin de modifier le bureau de domiciliation du compte demandé par le client (cas du transfert) ou d'inscrire le bureau de localisation choisi sur le livret (cas de la localisation) ; ces différentes modifications s'effectuent dans le livret, sur la fiche 1 ter et sur la demande d'ouverture. Après, le livret est transmis au service à la

clientèle et capitalisation des intérêts pour le calcul d'intérêts avant d'être remis au client.

2.1.2.2) Le Changement de clause :

Il s'agit des comptes ouverts à des enfants devenus majeurs ou des comptes ouverts par des donateurs. Pour ce faire, un spécimen de signature légalisé du donateur est nécessaire et ensuite joint à la demande d'ouverture qui porte désormais la nouvelle clause. Il existe plusieurs clauses récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau N°2 : Récapitulatif des clauses et leur code

Eléments	Codes
Néant	1
Fille Majeure	2
Non assistée de son mari	3
Mineur (e) sous l'administration légale de son père	4
Mineur (e) sous l'administration légale de sa mère	5
Mineur (e) sous tutelle	6
Versement direct	7
Assistée de son mari	8
Statut déposé	9

Source : SASC

2.1.2.3) Les autorisations de remboursement

Le remboursement peut être partiel (entériné par le cachet N°01) ou intégral (entériné par le cachet N°02) pour les différents produits d'épargne. Le remboursement intégral peut être pour cause de volonté ou de décès. En cas de décès les ayants-droits doivent fournir :

- ✓ L'acte ou le certificat de décès du titulaire ;
- ✓ Le procès-verbal du conseil de famille homologué au tribunal ;
- ✓ Le certificat de non-opposition délivré par le tribunal ;
- ✓ Le spécimen de signature légalisée (**annexe 7**) de l'administrateur des biens ;

- ✓ La formule N°15 CNE de demande de remboursement intégral ;
- ✓ Le livret d'épargne.

Les remboursements intégraux nécessitent l'établissement d'une fiche de rappel signifiant la clôture du compte et remplaçant la demande d'ouverture au niveau des archives.

Les remboursements précoces sont pénalisés par la Taxe sur Remboursement Précoce (TRP) :

- ✓ De 2500 Francs CFA pour l'épargne ordinaire ;
- ✓ De 5000 Francs CFA pour l'épargne tontine ;
- ✓ De 10% des sommes cotisées pour l'épargne retraite.

2.1.2.4) Le renouvellement des livrets

Le renouvellement concerne les livrets terminés, perdus ou détériorés. Pour chaque renouvellement, le calcul des intérêts est effectué par le service à la clientèle et capitalisation des intérêts.

Les livrets terminés et renouvelés conservent leurs numéros et localisation tandis que les livrets perdus perdent les leurs et se voient attribuer un nouveau numéro. Ainsi une fiche de rappel est établie en remplacement de la demande d'ouverture du livret perdu.

2.1.2.5) Les rectifications de nom

Lorsque le client estime que l'ordre des prénoms n'est pas respecté pour le compte ouvert pour tiers une rectification s'impose. Les noms et prénoms mal orthographiés connaissent aussi le même sort. La rectification se fait à base du certificat d'individualité et de la fiche rectificative. Elle se note sur la première page du livret, sur la fiche 1ter et la demande d'ouverture.

2.1.3) La Section Contentieux et Gestion des Archives (SCGA)

Au niveau de cette section on a procédé aux régularisations des comptes, au traitement des malversations et des livrets perdus.

Les régularisations consistent à rectifier les discordances constatées entre les données du livret et celles de la fiche 98 M ou sur l'ordinateur.

Pour rectifier ces erreurs on procède au pointage des opérations figurant au livret et à l'écran, soit en recourant au bordereau d'opération. La procédure de traitement des livrets perdus est la suivante :

- ✓ Le signalement de la perte du livret par le client ;
- ✓ Le remplissage du formulaire de déclaration de perte par le client ;
- ✓ La transmission de cette déclaration à la SASC qui se charge du remplacement du dossier du client par la déclaration ;
- ✓ Le traitement et le suivi du dossier par la SCGA en vue de la clôture du compte perdu et de l'ouverture d'un nouveau compte puis enfin le virement des fonds sur ce nouveau compte.

2.1.4) La Section Exploitation et Comptabilité des Bureaux de la Poste (SECBP)

Notre passage dans cette section a permis d'effectuer le traitement des bordereaux de versement et de remboursement. Ces bordereaux subissent une codification qui consiste à pointer chaque opération sur le bordereau, à vérifier la date de l'opération et à lui attribuer un code suivant la nomenclature établie par les services postaux.

Ils sont ensuite acheminés vers la salle informatique pour la saisie. Un état appelé Pré bord est édité enfin de journée et pointé le lendemain afin de relever et de corriger les erreurs éventuelles survenues pendant les codifications et la saisie. Après pointage, les opérations sont imputées sur les comptes des clients. Les bordereaux provenant des bureaux informatisés sont appelés listings. Toutes les opérations effectuées sont directement imputées au compte des clients. Après pointage, les listings sont envoyés à la salle informatique pour les régularisations éventuelles. Les opérations effectuées hors bureau local (non informatisé) donnent lieu à l'établissement des avis de crédit pour les versements et des avis de débit pour les remboursements.

Ces avis consignés sur un état d'avis de débit ou de crédit sont envoyés aux receveurs des bureaux de poste non informatisés où ses comptes sont localisés pour la mise à jour de la fiche 1 ter (**annexe 8**).

Pour permettre l'arrêté de la comptabilité mensuelle, la SECBP reçoit des receveurs de chaque bureau de poste des états 38 (état récapitulatif détail résultats de l'étude des

opérations de versement par décade) et des états 39 (état récapitulatif détaillé des opérations de remboursement) qui permettent de faire un rapprochement avec le carnet 33 (état informatique sur lequel figurent toutes les opérations effectuées par bureau de poste et par mois).

Section2 : problématique, objectifs ; hypothèses et la revue de littérature de l'étude

Paragraphe1 : Problématique, objectifs et hypothèses

1. Problématique

La croissance économique qui a caractérisé les économies des pays développés au lendemain de la révolution industrielle s'est progressivement diffusée à de nombreux pays du monde après le second conflit mondial. Un des facteurs explicatifs de ce phénomène est matérialisé par les épargnes réalisées par les différents agents et plus particulièrement les ménages et les entreprises.

Par ailleurs, dans son modèle de croissance économique, l'économiste Solow a montré que le taux d'épargne est un déterminant clé du stock de capital d'état stationnaire. Si ce taux d'épargne est élevé, l'économie se dote d'un stock de capital important qui lui permet de produire un volume élevé de production.

Dans les pays en développement, les personnes à faible revenu expriment clairement leur désir d'épargner. Cependant, la seule avenue qui s'offre à elle est souvent d'utiliser des services informels car l'offre des banques commerciales en matière d'épargne est limitée, voire inaccessible. Pourtant, plus de personnes ont besoin d'épargne que de crédit, et ce, à toutes les étapes de leur vie. L'épargne est donc un important levier de développement économique et d'autonomie, qui sert autant les institutions de micro finance que leurs membres et clients.

Le financement des économies en développement a reposé depuis la fin de la colonisation sur des stratégies de mobilisations des ressources extérieures (sous prétexte de la fragilité de l'épargne interne disponible). Ces ressources qualifiées à tort ou à raison d'aides au développement, restent en réalité, pour la plus part des cas, des prêts portant intérêts. Le paiement des charges financières liées à ces aides, sans toutefois parler de l'aide elle-même, fait que nos pays crouissent sous le poids de l'endettement excessif.

Il faut donc, pour éviter cette situation, développer une autre forme de financement des économies nationales. La promotion de la mobilisation de l'épargne intérieure semble être une bonne alternative pour répondre à cette nécessité impérative du moment. Il s'agit essentiellement de l'épargne des populations rurales exclues du système bancaire, des ménages mais aussi de certaine PME - PMI, et des nationaux expatriés.

Les nombreuses recherches récentes sur les pratiques informelles ont permis de mettre en évidence les nombreuses opportunités de drainage de l'épargne du secteur informel vers le circuit traditionnel de financement de l'économie.

Mais force est de constater que la mobilisation de l'épargne ne saurait être efficace sans une politique bien définie relative aux canaux de mobilisation de l'épargne, et une stratégie commerciale appropriée. C'est pour raison, qu'avant d'aborder l'étude des instruments de mobilisation de l'épargne à Caisse Nationale d'Épargne (CNE), nous étudierons d'abord sa stratégie commerciale.

Dans un contexte où le financement extérieur se raréfie et devient de plus en plus cher, le Bénin se trouve confronté à une situation tendue sous l'effet de trois facteurs : une crise de liquidité au niveau mondiale ; une concurrence entre pays émergents pour l'accès aux liquidités disponibles ; une vigilance accrue des investisseurs sur la qualité des contreparties, y compris étatiques et un renchérissement du coût de la dette.

Cependant, pour pouvoir faire face à ces différents facteurs, notre pays le Bénin doit s'appuyer davantage sur des ressources de financement internes ; ce qui nécessite une bonne politique de mobilisation de l'épargne auprès des différents agents.

L'épargne est un moyen de compenser l'irrégularité des revenus. Les ménages pauvres épargnent, entre autres, pour s'assurer contre la maladie, l'invalidité ou d'autres événements imprévus, à titre de placement, pour satisfaire à des obligations sociales ou religieuses, ou pour leur consommation future. La conséquence directe de cet objectif poursuivi par les agents économiques a donné naissance à un développement sans précédent du système de collecte d'épargne au Bénin depuis les années 2008 à travers l'introduction progressive des institutions financières dites de placement d'argent.

Face à cette situation, il urge de se poser la question de savoir :

Quelles sont les mesures de résistance de la CNE face au développement connu par le marché béninois de collecte d'épargne ?

A cette question fondamentale sont associées des questions spécifiques suivantes :

1. Quel est l'effet des dispositions prises par CNE sur volonté d'ouverture de compte épargne de ses clients ?

1. Quel est l'impact des facteurs socio-économiques sur l'épargne mobilisée?

Ces questions courantes n'appellent pas de réponses simples et posent donc le problème d'analyses rigoureuses et cohérentes avec des outils et méthodes statistiques performants.

C'est donc face à toute une série de constats, de questionnements et dans le souci d'apporter des éléments de réponse dans le contexte du Bénin que le thème « **Politique de mobilisation de l'épargne à la CNE** » se révèle être le meilleur moyen pour permettre aux responsables à divers niveaux de disposer d'un tableau de bord économique et financier susceptible d'aider à la prise de décision.

2. objectifs et hypothèses de l'étude

2.1. Objectifs

L'objectif global du présent travail est d'examiner la résistance de la CNE sur le marché d'épargne au Bénin.

Spécifiquement, il s'agira de :

- ❖ Analyser l'effet des dispositions prises par la CNE sur la volonté de ses clients à ouvrir des comptes épargne;
- ❖ examiner l'impact des différents facteurs socio-économiques sur les montants épargnés par les clients à la CNE.

2.2 Les hypothèses

L'atteinte de ces objectifs spécifiques repose sur les hypothèses suivantes :

H1 : le revenu estimé la taille du ménage et le type du ménage influencent significativement le consentement des clients sur l'ouverture des comptes épargne ;

H2 : les facteurs socio-économiques ont un impact significatif sur les montants épargnés par les clients à la CNE.

Paragraphe 2 : la revue de littérature et la méthodologie de l'étude

1. la revue de la littérature

Dans cette rubrique, avant d'aborder les aspects théoriques et les résultats empiriques qui existent sur la problématique, nous prendrons soin de clarifier quelques concepts sur le thème.

Clarification des concepts

L'épargne des ménages peut être définie en première approximation comme la différence entre leur revenu disponible et leur consommation.

L'Insee distingue une épargne logement (qui consiste par convention en remboursement de crédits immobiliers) et une épargne financière (c'est-à-dire les placements tels que les assurances-vie, fonds d'investissement, dépôts bancaires...).

La décision d'épargner résulte donc en premier lieu d'un arbitrage entre consommation et épargne. Comment les ménages choisissent-ils entre les deux ?

L'épargne selon les classiques

L'épargne des ménages a été, dès l'origine, au cœur de la pensée économique. Pour les auteurs classiques, l'acte d'épargne et celui de consommation sont dissociés. Pour Adam Smith comme pour David Ricardo, les profits des entrepreneurs sont essentiellement réinvestis dans l'accumulation du capital, tandis que les salaires suffisent tout juste à donner aux ouvriers « les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce sans accroissement ni diminution » (D. Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817). Le niveau d'épargne dépend donc finalement des profits réalisés par les entrepreneurs et détermine le taux de croissance de l'économie. Pour Smith, il n'y a pas de limite à cette croissance : l'accumulation du capital permet d'augmenter la production par la division du travail, et ainsi de vendre sur des marchés plus larges, tout en réinvestissant les profits pour entretenir un cercle vertueux de croissance économique. Même si, à la même époque, Thomas Robert Malthus envisageait déjà la possibilité d'un excès d'épargne, Ricardo considérait que seuls des excès sectoriels étaient possibles, et qu'ils se corrigeaient d'eux-mêmes car les secteurs faisant l'objet d'une accumulation de capital excessive engendraient des profits insuffisants [...]

L'épargne selon les keynésiens

Pour Keynes, les ménages dépensent leur revenu courant pour consommer et l'épargne est un résidu. De ce fait, il ne distingue pas de motif d'épargne particulier.

Dans les sociétés contemporaines, l'épargne est une composante centrale de la vie économique. Elle est l'objet d'intenses débats publics de politique économique. Autrefois considérée comme l'expression d'une vertu, l'épargne est devenue, depuis les travaux de John Maynard Keynes, suspecte de ralentir la croissance lorsqu'elle est trop abondante. Mais, au-delà de son niveau général, de nombreuses actions ciblées de la puissance publique visent à l'orienter vers des emplois utiles à la collectivité. On cherche souvent à l'orienter vers le marché des actions pour un double avantage : en renforçant les fonds propres des entreprises, on favorise l'investissement et donc la croissance économique. En même temps, les actions représentent pour l'investisseur le placement à long terme le plus rémunérateur, dont on attend la solution au difficile problème de financement de la retraite de populations vieillissantes. C'est la raison d'être des intermédiaires financiers que de mettre en relation, directe ou indirecte, les agents économiques qui ont structurellement des capacités de financement—les ménages—, avec des agents économiques à besoins de financement, généralement des entreprises et des collectivités publiques.

Bien qu'il soit au cœur de toute la pensée économique, il n'est pas sûr que l'enchaînement des causes et des conséquences des comportements d'épargne soit encore bien compris. Les concepts de la théorie économique ne sont pas tous intuitifs et, surtout, la diffusion de richesses financières dans de larges couches de la population rend beaucoup plus complexes qu'autrefois les interactions entre la sphère financière et la sphère dite « réelle », c'est-à-dire non financière. Mais il existe un consensus au moins sur un constat : les flux d'épargne viennent alimenter le patrimoine des ménages. Ce patrimoine subit à son tour des valorisations ou des dévalorisations quotidiennes lorsqu'il est constitué de produits négociés sur un marché financier. La puissance publique [...]

Par ailleurs l'effet du multiplicateur keynésien dépend du rapport établi par les opérateurs pour le partage de leurs revenus entre consommation et épargne.

Les déterminants de l'épargne

La question des déterminants acheminant l'épargne fait apparaître une différence fondamentale entre l'approche néoclassique et l'approche keynésienne des

comportements économiques. Alors que pour les économistes néoclassiques, l'épargne est déterminée par le taux d'intérêt réel, pour Keynes et pour les économistes qui s'en réclament, l'épargne dépend uniquement du revenu, le taux d'intérêt ne déterminant que la forme de l'épargne (soit de l'épargne thésaurisée soit de l'épargne financière).

L'approche keynésienne du comportement d'épargne est tout autre : c'est ici la consommation qui précède l'épargne. Le niveau d'épargne est un résidu qui est déterminé non pas par le taux d'intérêt mais par le niveau de revenu de l'agent. Celui-ci consomme d'abord et attribue le reste de son revenu (celui qui n'a pas été consommé) à l'épargne ou à la thésaurisation en fonction du taux d'intérêt i . Si le taux d'intérêt i est élevé, alors l'individu est amené à réduire sa préférence pour la liquidité et augmenter sa préférence pour l'épargne. Par contre si le taux d'intérêt est faible, il penchera en faveur de la liquidité qui peut être utilisée à des fins de consommation, de précaution, voire de la thésaurisation.

Il résulte du désir d'émulation sociale - selon l'effet de démonstration illustré par l'économiste Duesenberry - que le montant d'épargne réalisé par une personne est influencé non seulement par le niveau absolu de son revenu, mais aussi par le rapport de son revenu au niveau supérieur de revenu des autres personnes avec lesquelles il vit : Au contact de biens supérieurs ou de niveaux plus élevés de consommation, de nouveaux désirs de consommation apparaissent chez les individus qui les conduisent à forcer leur consommation et par voie de conséquence à réduire leur effort d'épargne.

Selon Keynes, le taux d'épargne est déterminé par le niveau d'investissement : en période de sous-emploi, l'épargne accroît le chômage (car il y a moins de demande de biens de consommation et d'équipement puisque l'on consomme moins et que les entreprises n'emploient pas d'avantage car la demande effective est alors trop faible). Les investissements sont faibles et on épargne donc davantage.

Keynes montre que l'investissement est créateur d'épargne : si l'Etat décide de faire des travaux, il passe commande auprès d'entreprises qui investissent dans les biens d'équipements nécessaires ; de cette façon, l'activité s'accroît, tout comme les revenus, ce qui entraîne l'augmentation de l'épargne et de la consommation (puisque l'épargne suit le niveau de revenu, plus l'investissement de départ est important, plus l'épargne augmente).

Selon Keynes, l'épargne est déterminée par le niveau de revenu des agents économique. Alors que les classiques pensent que l'épargne n'est qu'une consommation future (on épargne pendant un temps pour mieux consommer ensuite), Keynes attribue d'autres motifs à l'épargne :

- faire une réserve de monnaie pour les dépenses imprévues
- prévoir ses besoins futurs (préparer sa retraite)
- conserver une certaine somme pour investir ensuite
- percevoir des revenus par les dividendes ou les intérêts (on accroît le stock de capital)
- transmettre un capital aux descendants
- avoir une capacité d'action qui ne dépende pas que des revenus

Dans le cadre des entreprises, Keynes montre que d'autres motifs peuvent les inciter les entreprises à épargner : l'autofinancement, et donc l'investissement, volonté de gagner en crédibilité avec des fonds plus importants, etc.

L'approche néoclassique des déterminants de l'épargne

Pour les économistes néoclassiques, l'épargne -censée être investie- est une consommation différée dans le temps. L'épargne désigne donc tout comportement de renoncement à une consommation immédiate et ce, dans l'espoir d'obtenir un meilleur rendement futur et par suite une meilleure consommation future. « L'arbitrage entre consommation immédiate et consommation future est donc déterminé par l'évolution prévisible du revenu durant la vie de l'individu, par son degré de préférence pour le présent et par le niveau du taux d'intérêt ».

Selon le raisonnement néoclassique, l'épargne précède la consommation. L'agent économique qui cherche à maximiser son utilité vérifie ce que peut lui rapporter l'épargne en fonction du niveau du taux d'intérêt. Si celui-ci est élevé, l'agent sera incité à épargner pour s'assurer des revenus plus importants dans l'avenir. Lorsque le taux d'intérêt est faible, l'agent a tendance à peu épargner : l'épargne ne lui rapportera que peu de revenus dans l'avenir.

Les économistes ont particulièrement du mal à expliquer le comportement d'épargne, car ses déterminants sont multiples. Ils vont du niveau de revenu aux inégalités, en passant

par l'inflation, les taux d'intérêt et bien d'autres choses encore. De la même façon, il n'est pas facile de savoir si l'épargne est favorable ou non à la croissance.

Les déterminants de l'épargne dans les pays en développement

Dans les pays en développement comme le Bénin, outre les déterminants macro-économiques tels que le revenu, le taux d'intérêt et l'investissement, on distingue les facteurs sociodémographiques qui sont : le sexe, la situation matrimoniale, le type de ménage, la taille du ménage, la profession, les dépenses de consommation et le niveau d'instruction.

Dans ces pays, l'épargne est très sensible par rapport à la théorie des modèles macro-économiques développée dans les différents courants de la pensée économique.

2. la méthodologie de l'étude

Pour atteindre nos objectifs, nous avons adopté une démarche méthodologique qui se résume en deux grandes composantes : La première composante présentera les différentes stratégies mises en œuvre par la CNE pour la mobilisation de crédit. La deuxième composante mettra en évidence l'influence des facteurs sociodémographiques et professionnels sur les montants épargnés à la CNE.

Après avoir réuni les données nécessaires à la vérification des hypothèses de l'étude, nous avons utilisé le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Science) dans sa version 18 et le logiciel STATA dans sa version 12 pour le traitement des données recueillies.

2-1-Analyse de la Variance (ANOVA)

L'objectif de l'étude: Comparer les scores de plusieurs groupes indépendants de sujets sur une variable quantitative, afin d'inférer une relation de causalité entre les deux caractères.

De manière (très) simplifiée, on regarde si la variation entre les groupes est plus importante que la variation à l'intérieur des groupes. Si on trouve de grandes différences entre les groupes, mais qu'à l'intérieur de chacun des groupes, les sujets ont approximativement le même score (variation faible), l'analyse de variance (ANOVA) risque d'être significative.

Le but de ce test est de comparer la variance des montants épargnés par les clients à la CNE suivant les variables telles que : le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction et la profession.

Hypothèses du test

Dans la logique de tout test d'hypothèse - test t, khi carré, analyse de variance, etc. - il y a toujours deux hypothèses statistiques.

- La première - l'hypothèse nulle ou H_0 - est une hypothèse qui postule qu'il n'y a pas de différence entre les moyennes des groupes. Notez : Groupe 1 = Groupe 2 = = Groupe n
- La seconde hypothèse - l'hypothèse alternative ou H_1 - correspond habituellement à l'hypothèse du chercheur. Contrairement à l'hypothèse nulle, cette hypothèse postule qu'il existe une différence entre les moyennes des quatre groupes. Notez Groupe 1 \neq Groupe 2 \neq Groupe 3 (Le symbole \neq signifie n'égale pas).

© Règle de décision :

- Si la probabilité critique associée à la statistique de Fisher est supérieure à 5 %, alors nous acceptons l'hypothèse nulle. C'est-à-dire qu'il n'existe pas une différence significative entre les moyennes des quatre groupes.
- Si la probabilité critique associée à la statistique de Fisher est inférieure à 5 %, alors nous rejetons l'hypothèse nulle. C'est-à-dire qu'il existe une différence entre les moyennes des quatre groupes

Test du coefficient de corrélation

Le test de corrélation permet d'analyser le sens et l'intensité de la liaison entre deux caractères quantitatifs.

© Hypothèses du test :

$$\begin{cases} H_0 : r = 0 \text{ (il n'y a pas une corrélation entre les deux caractères)} \\ H_1 : r \neq 0 \text{ (il y a une corrélation entre les deux caractères)} \end{cases}$$

$$r = \frac{Cov(X, Y)}{\rho(X) * \rho(Y)}$$

$r \in [+1 ; -1]$, il mesure la qualité de la liaison affine

Avec *entre X et Y.*

© La statistique du test est :
$$z = \frac{r\sqrt{n-2}}{\sqrt{1-r^2}}$$

© Règle de décision :

- Si la probabilité critique (P-value) associée à la statistique calculée est supérieure à 5 %, alors nous acceptons l'hypothèse nulle. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de corrélation entre les deux caractères.
- Si la probabilité critique (P-value) associée à la statistique calculée est inférieure à 5 %, alors nous rejetons l'hypothèse nulle. C'est-à-dire qu'il y a une corrélation entre les deux caractères.

2.2. ANALYSE DICHOTOMIQUE UNIVARIEE : LE MODELE LOGIT

Une analyse économétrique a été effectuée pour tester l'hypothèse selon laquelle les caractéristiques socio démographiques des individus expliquent de façon significative le Consentement des clients sur l'ouverture des comptes d'épargne. Le modèle d'analyse retenu pour atteindre cet objectif est le modèle de régression logistique. Il s'est inspiré des travaux de (.....). Le modèle logistique est utilisé lorsque l'on souhaite expliquer la survenance ou non d'un événement ou d'un résultat en fonction de certaines valeurs ou d'un ensemble de variables explicatives. Il est adapté aux modèles dans lesquelles les variables expliquées sont qualitatives.

Ce modèle s'avère le mieux approprié pour une telle étude compte tenu de la nature dichotomique de la variable dépendante et de la rareté de l'occurrence du phénomène que nous voulons étudier. Le modèle logistique à estimer a pour variable expliquée :

Le «Consentement des clients (CDC)». L'estimation consistera à déterminer les contributions des facteurs expliquant le consentement des clients par les individus pour toutes les stratégies déployées pour la mobilisation de l'épargne.

Nous avons utilisé le logiciel STATA12.0 pour effectuer la régression logistique.

En nous appuyant sur les études similaires réalisées dans d'autres pays, notre modèle a pour variables explicatives celles représentées par la matrice ci-dessous :

- Le sexe des individus (SEXE).
- Le niveau d'étude des individus (NIV-ETUDE).
- La situation matrimoniale (SIT-MATR).

➤ La taille du ménage (TAME).

Par la suite le modèle s'écrit comme suit :

$$Y = X_i \beta + \varepsilon$$

Avec : X_i : la matrice des variables explicatives

B : le vecteur des coefficients de régression

E_t : la marge d'erreur

Le modèle Logit a les propriétés suivantes :

- Le terme d'erreur suit la loi logistique de moyenne 0 et d'écart type $2/3$ c'est-à-dire

$$E_t \sim (0 ; 2/3)$$

-La fonction de répartition est $F(x) = \frac{e^x}{1+e^x}$

La méthode d'estimation utilisée pour le calcul des probabilités est celle du maximum de vraisemblance.

Après l'estimation du modèle, un certain nombre de tests sont effectués pour examiner sa qualité. Il s'agit notamment du test de khi-deux pour la significativité globale du modèle, du test du rapport de vraisemblance (LR-test) pour la qualité de l'ajustement, du test de Wald pour la significativité des coefficients etc.

Les interprétations des résultats du modèle sont basées sur les signes des coefficients des variables significatives, les rapports de côtes ou « odds ratio » et les effets marginaux. Une variable dont le coefficient a un signe positif, influence positivement la variable expliquée, autrement dit la probabilité de Consentement des clients croit avec cette variable. A l'inverse lorsque le signe est négatif, la probabilité de d'ouvrir de compte décroît avec cette variable.

Un odds ratio traduit les rapports de risque de Consentement à ouvrir un compte. Un rapport de côte supérieur à 1 signifie que l'événement au numérateur a plus de chance de se produire que l'évènement contraire sinon on dira que l'évènement a moins de chance de se produire.

Sources de collecte des données de l'étude

Dans le but de réaliser ce travail, le modèle théorique de recherche proposé repose sur deux hypothèses qui mettent en relation des variables dont il convient de définir les composantes. Il s'agira d'opérationnaliser les concepts mis en relation dans le modèle de recherche.

Les approches méthodologiques suivies sont séquentielles, comportant deux grandes parties, à savoir : la revue documentaire et le recueil des données de l'étude à la Caisse Nationale d'Epargne (CNE).

La revue documentaire vise à regrouper les informations déjà disponibles et accessibles. Elle a été nécessaire pour mettre en place le cadre théorique de notre étude. Cette phase consiste à étudier les principales publications (revue de économique, ouvrages, mémoire, article, thèses et autres documents obtenus sur internet, à la bibliothèque et grâce au concours de notre encadreur) ayant abordé avant nous les concepts des déterminants du profil des clients de la CNE.

Mode d'échantillonnage

Pour effectuer cette recherche, nous avons procédé à un échantillonnage de convenance à partir de la méthode empirique qui a consisté à choisir les individus en tenant compte de certaines informations les concernant relatives à : milieu de vie, profession, ethnie, sexe, l'âge, la situation matrimoniale, la taille de ménage, le type de famille, le revenu, etc., afin de retrouver des individus assez représentatifs. Nous avons retenu un échantillon de 314 individus de toutes catégories, qui sont les clients de la CNE. Selon Roussel et al (2002), les mesures de bon ajustement se détériorent quand la taille dépasse 400 à 500 individus. Notre choix a été motivé par plusieurs raisons. Premièrement, notre étude porte sur les principaux déterminants du profil des clients de la CNE. La population mère est composée de toute personne ayant une activité rémunérée ou génératrice de revenu et client de la CNE. Deuxièmement, notre choix concerne une population séjournant durablement dans le même milieu, Cotonou. Comme le postule Bardin selon la règle d'homogénéité, les individus doivent être comparables.

En résumé, cette étude est conduite dans une démarche hypothético-déductive. « le raisonnement hypothético-déductive est la capacité qu'à l'apprenant de déduire des conclusions à partir de pures hypothèses et pas seulement d'une observation réelle. C'est

un processus de réflexion qui tente de dégager une explication causale d'un phénomène quelconque »¹.

¹agora.unige.ch/tecfa/teaching/stafonze/module2/grille3/concept_1.html 20/12/2001

CHAPITRE II : TRAITEMENT ET PRESENTATION DES DONNEES DE
L'ETUDE

Cette partie est consacrée à la présentation des différents déterminants de la politique de mobilisation de l'épargne à la CNE et à l'analyse descriptive de ces derniers.

Section 1. Présentation des données de l'étude.

La présente étude relève d'une enquête menée à la CNE sur une population de 314 clients. Cet échantillon est tiré suivant les méthodes d'échantillonnage du choix raisonné (méthode de convenance). La description des variables est faite à l'aide des

outils de la statistique descriptive. Le tableau ci-dessous présente les résultats sur chaque variable.

Paragraphe 1. Répartition des individus suivant les variables qualitatives

Il s'agit ici de faire ressortir la représentativité en valeur relative des variables des trois catégories de déterminant de l'épargne : la situation matrimoniale, la profession et le type de ménage des 314 clients de la CNE.

Répartition des clients suivant la profession et leur statut matrimoniale.

Tableau N° 3 : Répartition des individus par profession et par situation matrimoniale.

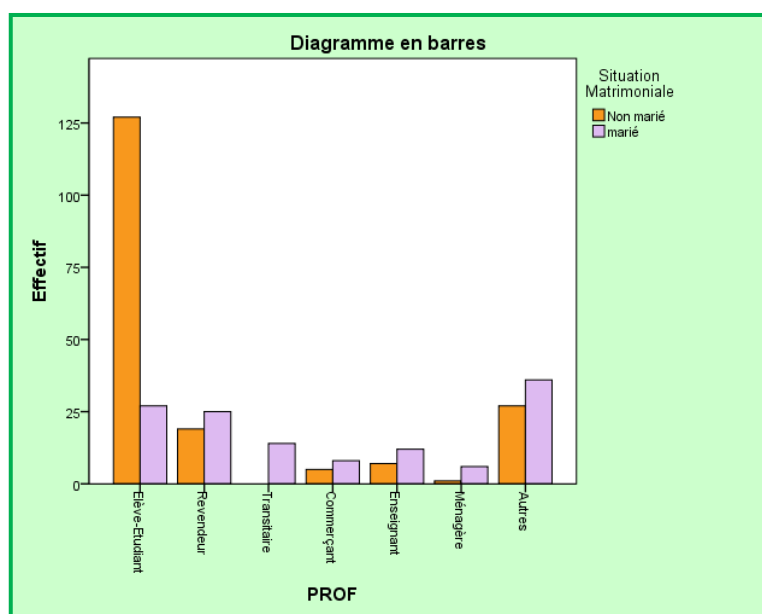
		Situation matrimoniale				Ensemble	
		Non marié		Marié			
C.N.E		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Profession client	Elève-Etudiant	127	82,5	27	17,5	154	49,04
	Revendeur	19	43,2	25	61,4	44	14,01
	Transitaire	0	0	14	100	14	4,46
	Commerçant	5	38,5	8	61,5	13	4,14
	Enseignant	7	36,8	12	61,2	19	6,05
	Ménagère	1	14,3	6	85,7	7	2,23
	Autres	27	42,9	36	57,1	63	20,06
Total		186	59,2	128	40,8	314	100

Source : résultat d'enquête CNE, 2015

Il ressort de ce qui précède que les clients non mariés sont majoritaires. Sur les 154 élèves et étudiants, 27 seulement sont mariés. Les clients non mariés représentent près de 60 % de la population étudiée. Sur les 314 clients de la CNE faisant l'objet de notre étude, les élèves et étudiants sont les plus nombreux et représentent plus de 50 % de l'échantillonnage. Les individus dont la profession est « Transitaire » sont tous mariés et représente seulement 4,5% de la population totale.

Le diagramme ci-dessous illustre bien la répartition.

Diagramme N°1 : Graphique de la répartition des individus par profession et situation matrimoniale



Source : réalisé sous SPSS

Répartition des clients suivant la situation matrimoniale et le type de ménage.

Tableau N°4 : Graphique des individus par situation matrimoniale et type de ménage

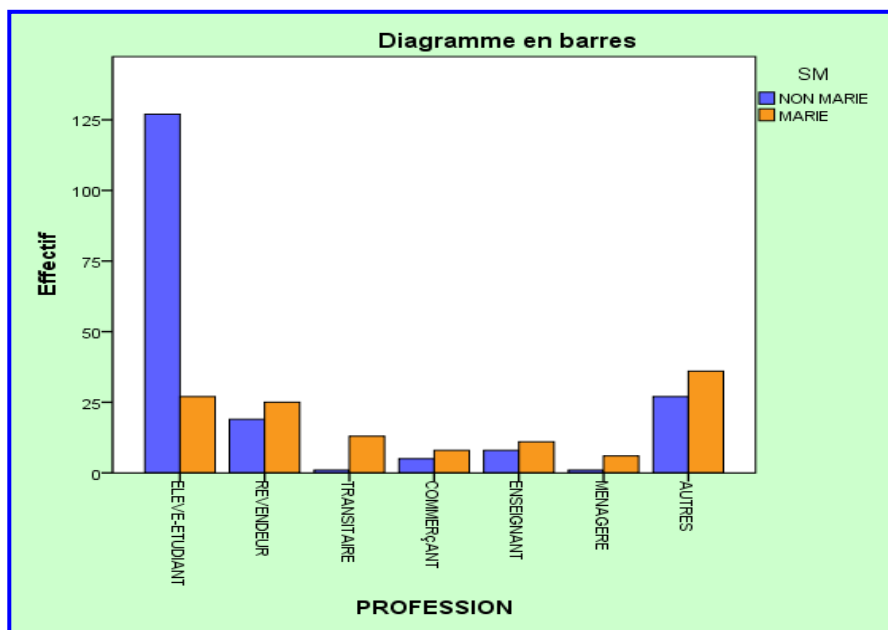
		Situation Matrimoniale				Ensemble	
		Non marié		Marié			
C.N.E		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Type de ménage	Non marié	186	100,00	0	0,00	186	59,24
	Monogamie	0	0,00	105	100,00	105	33,44
	Polygamie	0	0,00	23	100,00	23	7,32
Total		186	59,24	128	40,76	314	100

Source : résultat d'enquête CNE, 2015

L'analyse du tableau ci-dessus montre que près de 60 % des clients enquêtés à la CNE sont des individus non mariés. Tandis que sur les 128 mariés, 23 sont des polygames.

Par ailleurs, le tableau croisant la situation matrimoniale et la profession indique que la plupart des clients non mariés sont des élèves et des étudiants. Ils représentent 40,45 % de la population totale étudiée. Le diagramme ci-après illustre la répartition des individus suivant la situation matrimoniale et la profession.

Diagramme N° 2: Graphique de la répartition des individus par situation matrimoniale et types de profession



Source:
résultat
d'enquête

CNE, 2015

Tableau N°5 : Répartition des individus par la profession et le niveau d'instruction

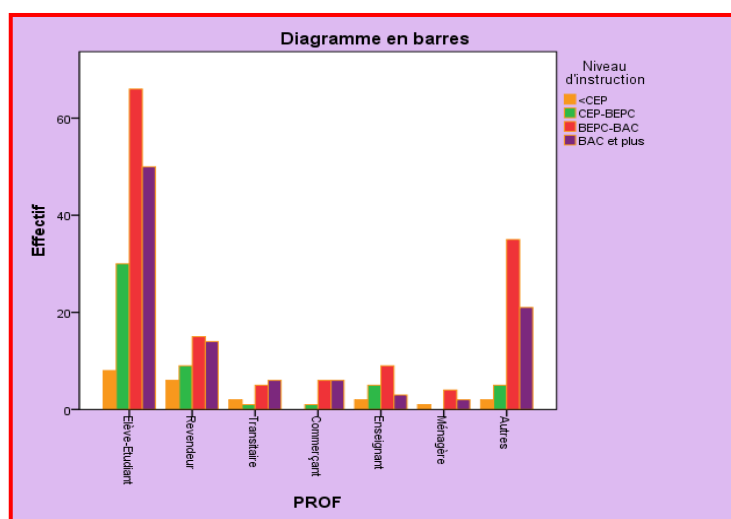
		Niveau d'instruction				Total
		<CEP	CEP-BEPC	BEPC-BAC	BAC et plus	
C.N.E		Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	
Profession	Elève-Etudiant	8	30	66	50	154
	Revendeur	6	9	15	14	44
	Transitaire	2	1	5	6	14
	Commerçant	0	1	6	6	13
	Enseignant	0	0	14	5	19
	Ménagère	1	1	3	1	7
	Autres	2	5	35	21	63
Total		21	51	140	102	314

Source : résultat d'enquête CNE 2015

Analyse des résultats du tableau croissant la profession et le niveau d'instruction, montre que Sur les 314 clients enquêtés, 21 ont un niveau inférieur au certificat d'étude primaire, 51 ont un niveau compris entre le CEP et le BEPC, 140 clients entre le BEPC et le BAC puis 102 qui ont un niveau BAC et plus. Par ailleurs, aucun commerçant n'a un niveau inférieur au CEP et la majorité des enseignants sont ceux du primaire.

En outre, ce tableau révèle que beaucoup de parents ont ouvert des comptes pour leur enfant. En effet, sur les 314 clients étudiés, 154 sont des élèves et étudiants 104 ont un niveau d'étude inférieur au BAC. Le diagramme ci-dessous illustre la répartition des clients suivant la profession et le niveau d'étude.

Diagramme N° 3: Graphique de la profession selon le niveau d'instruction.



Source : réalisé sous SPSS.

Paragraphe 2. Répartition des individus suivant les variables quantitatives

Tableau N° 6: Répartition des individus suivant les variables quantitatives

Codes	Libellés	Moyenne s	Médian es	mode s	Ecart-typ e	Mini	Maxi
TAME	Taille du ménage.	1,05	0,00	0	1,45	0	6
EPARGNE	Le montant de l'épargne.	103606,37	33000	5000	364797,61	2000	450000

Source : résultat d'enquête CNE, 2015

Commentaire : En moyenne les clients de la CNE mariés font environ 1 enfant. L'épargne d'un client quelconque de la CNE tourne au tour de 103606,37.

Analyse descriptive :

Pour analyser l'influence des facteurs socioprofessionnels sur les montants épargnés, nous avons procédé à une analyse de la variance (ANOVA) pour les variables qualitatives (la situation matrimoniale, la profession et le type de ménage) et au test du coefficient de corrélation pour la variable qualitative telle que (le nombre d'enfant). L'objectif consiste à mesurer l'influence de ces variables sur l'épargne des clients de la CNE.

1.- influence de la « situation matrimoniale » sur le montant épargné des clients à la CNE

A partir de l'analyse descriptive menée suivant les variables sociodémographiques, nous remarquons que les clients non mariés sont majoritaires et beaucoup sont monogames. En effet, pour étudier l'influence de la situation matrimoniale des individus sur le montant de leur épargne, nous réalisons une analyse de la variance pour comparer l'épargne moyenne des différents groupes de situation matrimoniale afin d'inférer une relation entre les deux caractères. Les deux tableaux ci-dessous donnent les résultats de l'analyse.

Tableau N°7: Répartition de l'épargne suivant la situation matrimoniale

Descriptives								
Montant								
	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Non marié	186	53625,81	79677,808	5842,260	42099,79	65151,83	2000	700000
Marié	128	176585,94	556461,635	49184,724	79258,24	273913,63	2000	4500000
Total	314	103749,68	364767,586	20585,026	63247,16	144252,20	2000	4500000

Source : réalisé sous SPSS.

L'analyse des résultats du tableau ci-après montre que les personnes mariées ont une épargne moyenne plus élevée que celles qui ne sont pas mariés. Le tableau ci-dessous nous dira si la situation matrimoniale influence l'épargne des clients.

Tableau N°8 : analyse de la variance.

ANOVA					
Montant					
	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	1,146E12	1	1,146E12	8,831	0,003
Intra-groupes	4,050E13	312	1,298E11		
Total	4,165E13	313			

Source : réalisé sous SPSS.

L'analyse des résultats nous indique que la situation matrimoniale exerce une influence significative sur le montant de l'épargne des clients de la CNE, car la probabilité critique associée à la statistique de Fisher est largement en-dessous de 0,05 (Soit $P\text{-value} = 0,003 < 0,05$). Nous rejetons donc l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existe pas une différence significative entre l'épargne moyenne des différents groupes de situation matrimoniale.

Conclusion : la variable « Situation matrimoniale » est un facteur qui influence le montant de l'épargne des clients de la CNE.

2.2- influence de la « profession » sur le montant épargné des clients à la CNE

A partir de l'analyse descriptive menée suivant les variables sociodémographiques, nous remarquons que les élèves et étudiants sont majoritaires et le l'épargne le plus élevée a été effectuée par les Transitaires. En effet, pour étudier l'influence de la profession des individus sur le montant de leur épargne, nous réalisons une analyse de la variance pour comparer l'épargne moyenne des différents groupes de profession afin d'inférer une relation entre les deux caractères. Les deux tableaux ci-dessous donnent les résultats de l'analyse.

Tableau N°9: répartition de l'épargne suivant le type de profession

Descriptives								
Montant								
	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minim	Maxim
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Elève-Etudiant	154	58600,65	70810,974	5706,111	47327,71	69873,59	2000	260000
Revendeur	44	65622,73	77851,752	11736,593	41953,63	89291,82	4500	300000
Transitaire	14	597464,29	1158418,525	309600,374	-71386,66	1266315,23	15000	4500000
Commerçant	13	146115,38	203094,719	56328,340	23386,47	268844,29	5000	600000
Enseignant	19	57842,11	110224,021	25287,125	4715,83	110968,38	2000	500000
Ménagère	7	93142,86	180566,173	68247,598	-73853,00	260138,71	2000	500000
Autres	63	137309,52	543859,775	68519,891	340,21	274278,83	2000	4281000
Total	314	103749,68	364767,586	20585,026	63247,16	144252,20	2000	4500000

Source : réalisé sous SPSS.

L'analyse des résultats du nous indique que l'épargne la plus élevée provient des « Transitaires » alors le minimum moyen épargné provient des « Enseignant ». Le tableau ci-dessous nous dira si la profession des clients influence leur épargne.

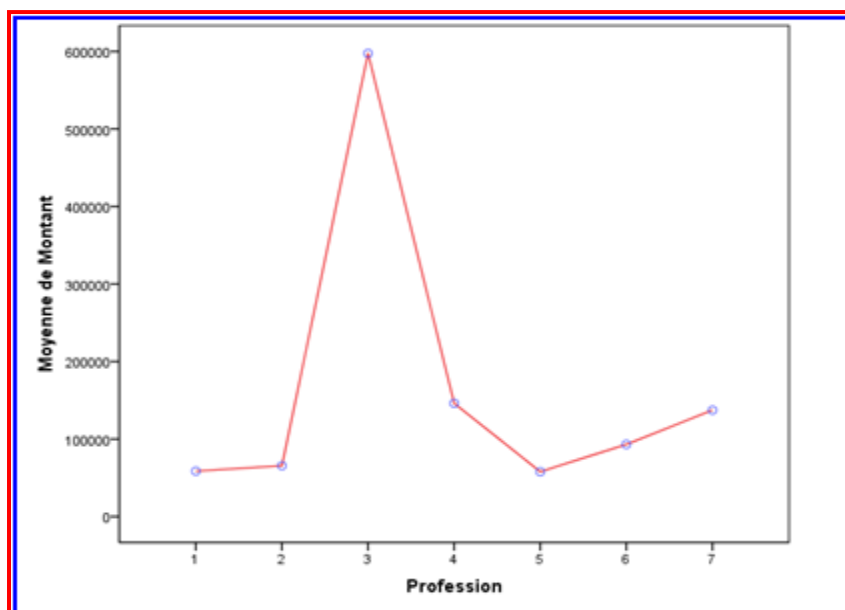
Tableau N°10 : analyse de la variance

ANOVA					
Montant					
	Somme des carrés	DII	Moyenne des carrés	F	Signification
Intergroupes	3,926E12	6	6,543E11	5,325	0,000
Intra-groupes	3,772E13	307	1,229E11		
Total	4,165E13	313			

Source : réalisé sous SPSS.

Il ressort du tableau ci-dessus que la profession exerce une influence significative sur le montant de l'épargne des clients de la CNE, car la probabilité critique associée à la statistique de Fisher est largement en-dessous de 0,05 (Soit P-value = 0,000 < 0,05). Nous rejetons donc l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existe pas une différence significative entre l'épargne moyenne des différents groupes de profession. Le graphique ci-dessous illustre les résultats de ce test.

Graphique N°4 : Graphique de l'épargne moyenne suivant la profession



Source : réalisé sous SPSS.

2- influence du « type de ménage » sur le montant épargné des clients à la CNE

A partir de l'analyse descriptive menée suivant les variables sociodémographiques, nous remarquons que les individus monogames sont majoritaires. En effet, pour étudier l'influence du type de ménage des individus sur le montant de leur épargne, nous réalisons une analyse de la variance pour comparer l'épargne moyenne des différents groupes de ménage afin d'inférer une relation entre les deux caractères. Les deux tableaux ci-dessous donnent les résultats de l'analyse.

Tableau N° 11: Analyse du montant épargné selon le type de ménage

Descriptives								
Montant								
	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
Non marié	184	52936,96	79805,242	5883,321	41329,10	64544,82	2000	700000
Monogame	107	71598,13	98870,566	9558,178	52648,11	90548,15	2000	500000
Polygame	23	659826,09	1201265,919	250481,259	140359,75	1179292,42	35000	4500000

Source : réalisé sous SPSS.

L'analyse des résultats du tableau ci-dessus montre que l'épargne moyenne des polygames est plus élevée que celle des autres statuts. Le tableau ci-dessous nous dira si le type de ménage influence l'épargne des clients.

Tableau N°12 : analyse de la variance

ANOVA					
Montant					
	Somme des carrés	DII	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	7,698E12	2	3,849E12	35,259	0,000
Intra-groupes	3,395E13	311	1,092E11		

Total	4,165E13	313			
-------	----------	-----	--	--	--

Source : réalisé sous SPSS.

L'analyse des résultats nous indique que le type de ménage exerce une influence significative sur le montant de l'épargne des clients de la CNE, car la probabilité critique associée à la statistique de Fisher est largement en-dessous de 0,05 (Soit P-value = 0,000 < 0,05). Nous rejetons donc l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existe pas une différence significative entre l'épargne moyenne des différents groupes du type de ménage.

Conclusion : la variable « Type de ménage » est un facteur qui influence le montant de l'épargne des clients de la CNE.

3- influence du « Niveau d'étude » sur le montant épargné des clients à la CNE

A partir de l'analyse descriptive menée suivant les variables socioprofessionnelles, nous remarquons que les individus ayant le niveau BEPC et plus sont majoritaires. En effet, pour étudier l'influence du niveau d'instruction des individus sur le montant de leur épargne, nous réalisons une analyse de la variance pour comparer l'épargne moyenne des différents groupes de niveau afin d'inférer une relation entre les deux caractères. Les deux tableaux ci-dessous donnent les résultats de l'analyse.

Tableau N°13 : Analyse de l'épargne suivant le niveau d'instruction

Descriptives								
Montant								
	N	Moyenne	Ecart-type	Erreur standard	Intervalle de confiance à 95% pour la moyenne		Minimum	Maximum
					Borne inférieure	Borne supérieure		
< à CEP	20	78350,00	160939,847	35987,244	3027,83	153672,17	2000	700000
CEP-BE PC	51	48009,80	66463,335	9306,728	29316,69	66702,92	2000	300000
BEPC-B AC	140	98056,43	367239,899	31037,436	36689,90	159422,96	2000	4281000
BAC et plus	103	143582,52	462883,392	45609,256	53116,78	234048,27	2000	4500000

Total	314	103606,37	364797,610	20586,720	63100,51	144112,22	2000	4500000
-------	-----	-----------	------------	-----------	----------	-----------	------	---------

Source : réalisé sous SPSS.

L'analyse des résultats du tableau ci-dessus montre que l'épargne moyenne des clients ayant un niveau BAC et + est plus élevée que celle des autres statuts. Les résultats montrent par ailleurs que les clients de niveau compris entre le CEP et le BEPC ne parviennent pas à épargné beaucoup. Le tableau ci-dessous nous dira si le niveau d'étude est un facteur qui influence l'épargne des clients à la CNE.

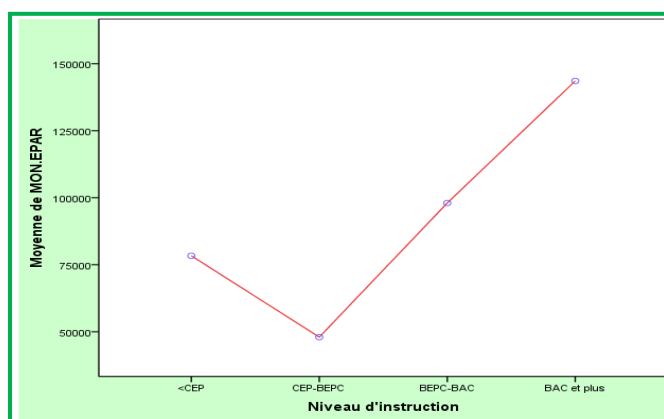
Tableau N°14 : analyse de la variance

ANOVA					
Montant					
	Somme des carrés	DII	Moyenne des carrés	F	Signification
Intergroupes	3,393E11	3	1,131E11	0,849	0,468
Intra-groupes	4,131E13	310	1,333E11		
Total	4,165E13	313			

Source : réalisé sous SPSS.

L'analyse des résultats nous indique que le niveau d'instruction n'exerce aucune influence significative sur le montant de l'épargne des clients de la CNE, car la probabilité critique associée à la statistique de Fisher est largement au-dessus de 0,05 (Soit P-value = 0,468 > 0,05). Nous acceptons donc l'hypothèse nulle selon laquelle il n'existe pas une différence significative entre l'épargne moyenne des différents groupes du niveau d'instruction.

Graphique N°5: répartition de l'épargne moyenne suivant le niveau d'étude



Source : réalisé sous SPSS.

4- influence du « nombre d'enfant » sur le montant épargné des clients à la CNE

A partir de l'analyse descriptive menée suivant les variables sociodémographiques, nous remarquons que l'épargne dépend du nombre d'enfant et de l'âge des clients à la CNE. Toutefois, ces chiffres ne renseignent ni sur le sens ni sur l'intensité de la liaison. Effectuons alors le test de corrélation entre les deux caractères. Le tableau ci-dessous donne les statistiques du test sur les deux variables.

Tableau N°15 : Analyse de l'épargne suivant la taille du ménage

Corrélation			
		Montant	Nombre d'enfant
Montant	Corrélation de Pearson	1	0,265**
	Sig. (bilatérale)		0,000
	N	314	314
Nombre d'enfant	Corrélation de Pearson	,265**	1
	Sig. (bilatérale)	0,000	
	N	314	314

Source : Test de corrélation réalisé sous SPSS.

La lecture du tableau nous indique un coefficient de corrélation entre le montant et nombre d'enfant est égal à $0,265 < 0,5$. Ce coefficient est positif et significatif au seuil de $1\% < 5\%$.

Conclusion : l'analyse des résultats montre que le coefficient est inférieur à 0,5 ce qui indique que l'épargne à la CNE est peu sensible au « nombre d'enfant ».

Paragraphe 3. : Etude économétrique

Une analyse économétrique a été effectuée pour tester l'hypothèse selon laquelle les caractéristiques socio démographiques des individus expliquent de façon significative le Consentement des clients sur l'ouverture des comptes d'épargne. Le modèle d'analyse retenu pour atteindre cet objectif est le modèle de régression logistique. Il s'est inspiré des travaux de GUIDJIME. Le modèle logistique est utilisé lorsque l'on souhaite expliquer la survenance ou non d'un événement ou d'un résultat en fonction de certaines valeurs ou d'un ensemble de variables explicatives. Il est adapté aux modèles dans lesquelles les variables expliquées sont qualitatives.

Ce modèle s'avère le mieux approprié pour une telle étude compte tenu de la nature dichotomique de la variable dépendante et de la rareté de l'occurrence du phénomène que nous voulons étudié. Le modèle logistique à estimer a pour variable expliquée :

Le « Consentement des clients (CDC) ». L'estimation consistera à déterminer les contributions des facteurs expliquant le consentement des clients par les individus pour toutes les stratégies déployées pour la mobilisation de l'épargne.

Nous avons utilisé le logiciel STATA pour effectuer la régression logistique.

En nous appuyant sur les études similaires réalisées dans d'autres pays, notre modèle a pour variables explicatives celles représentées par la matrice ci-dessous :

- © Le niveau d'étude des individus (NIV-ETUDE) ;
- © La situation matrimoniale (SIT-MATR) ;
- © Le Nombre d'enfants (NBR-ENF).

Par la suite le modèle s'écrit comme suit :

$$Y = X_i \beta + \varepsilon$$

Avec : X_i : la matrice des variables explicatives

B : le vecteur des coefficients de régression

E_t : la marge d'erreur

Le modèle Logit a les propriétés suivantes :

- Le terme d'erreur suit la loi logistique de moyenne 0 et d'écart type $2/3$ c'est-à-dire

$$E_t \sim (0 ; 2/3)$$

La méthode d'estimation utilisée pour le calcul des probabilités est celle du maximum de vraisemblance.

Après l'estimation du modèle, un certain nombre de tests sont effectués pour examiner sa qualité. Il s'agit notamment du test de khi-deux pour la significativité globale du modèle, du test du rapport de vraisemblance (LR-test) pour la qualité de l'ajustement, du test de Wald pour la significativité des coefficients etc.

Les interprétations des résultats du modèle sont basées sur les signes des coefficients des variables significatives, les rapports de côtes ou « odds ratio » et les effets marginaux. Une variable dont le coefficient a un signe positif, influence positivement la variable expliquée, autrement dit la probabilité de Consentement des clients croit avec cette variable. A l'inverse lorsque le signe est négatif, la probabilité de d'ouvrir de compte décroît avec cette variable.

Un odds ratio traduit les rapports de risque de Consentement à ouvrir un compte. Un rapport de côte supérieur à 1 signifie que l'événement au numérateur a plus de chance de se produire que l'évènement contraire sinon on dira que l'événement a moins de chance de se produire.

1. Présentation des résultats de l'étude

Cette partie présente les résultats de la mise en œuvre de la méthodologie retenue, notamment celle relative à l'analyse économétrique. Cette analyse vise à étudier les déterminants du Consentement à ouvrir des comptes à la CNE suite aux différentes stratégies déployées.

Tableau N°16 : Estimation des coefficients du modèle

2.1.1 : les résultats de l'estimation

CDC	Coefficient	Std-err	Z	P> Z	[95% conf-interval]
Mariés	1.621804	0.5725226	2.83	0.005	[0.49968 ; 2.743927]
Nbr-enf	-0.6867881	0.2643033	-2.60	0.009	[-1.204813 ; -0.1687632]
Revenu-esti	0.0000424	5.74e-06	7.39	0.000	[-0.0000312 ; 0.0000537]
Const	-2.685836	0.3079217	-8.72	0.000	[-3.289351 ; 2.8232]

Source : réalisé sous STATA.12

2. Significativité globale du modèle

Faisons le LR test pour étudier la significativité globale du modèle.

Les hypothèses du test sont :

H0 : les estimateurs des coefficients de toutes les variables explicatives sont tous égaux à zéro

H1 : il existe au moins un estimateur des variables explicatives, qui soit différent de zéro.

Nous avons LR $\chi^2(3) = 181,65$

Prob> $\chi^2 = 0,0000 (< 0,05)$; on rejette H0 au seuil de 5%. Le modèle est donc globalement significatif.

On peut donc passer à l'interprétation des résultats.

Avant d'expliquer le signe obtenu des paramètres du modèle, il est important de réaliser en amont quelques tests caractéristiques du modèle logit afin de s'assurer de la qualité de l'ajustement réalisé.

3. Qualité d'ajustement du modèle

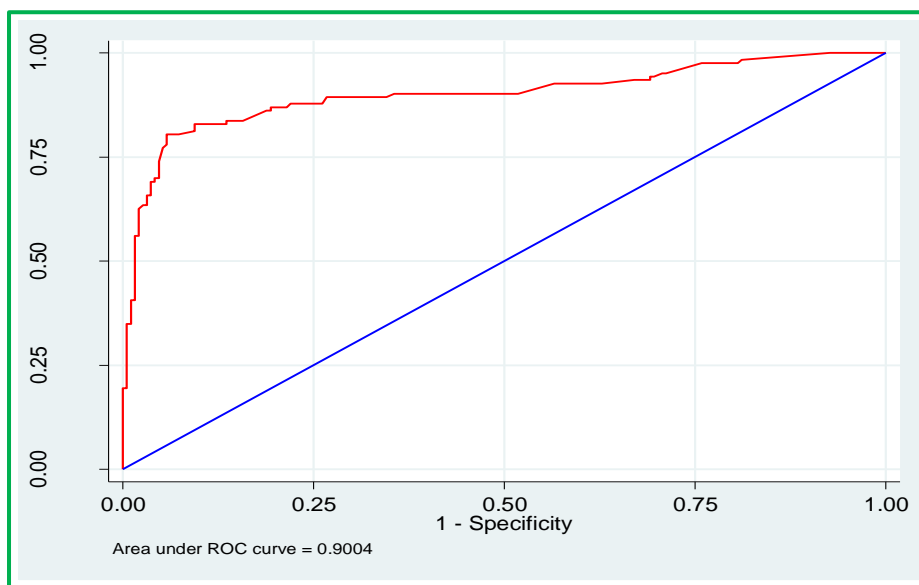
Les résultats issus de l'estimation du modèle, montrent qu'il existe une corrélation statistiquement acceptable entre la variable dépendante et les variables explicatives ($R=0,4320$) et ce dernier explique 43,20% de la variabilité contenu dans la variable dépendante que constitue le Consentement des clients pour l'ouverture des comptes à la CNE. Aussi d'après l'appréciation par la logistique post estimation, 85,67% des clients sont bien classés. Nous constatons que pour les personnes qui ont connues l'événement (ouvrir un compte à la CNE), 87 cas sur 96 ont été bien prédits. De même, pour les personnes qui n'ont

pas connues l'événement (ne pas ouvrir un compte à la CNE), 182 cas sur 218 ont été bien prédits.

En diagnosticant la qualité d'ajustement du modèle, nous constatons que la sensibilité des variables explicatives pour la prédiction est d'ordre de 70,73% et la spécification est réussie dans les 95,29% des cas.

Un second test nécessaire est celui de la courbe de ROC, qui fait une représentation graphique de la qualité discriminatoire du test. L'air sous la courbe ROC est l'estimateur. Graphiquement, plus la courbe s'écarte de la bissectrice, meilleure est la discrimination et donc meilleur est le modèle (Cahuzac et Bontemps, 2008).

Dans notre cas, l'air sous la courbe ROC (Area Under ROC curve) mesure 0,9004. Nous pouvons donc dire que la discrimination est très bonne (voir graphe suivant) : Graphique 6: Courbe ROC d'ajustement global du modèle



Source : Réalisé sous STATA.

.Interprétation des résultats

Nous procédons ici à une analyse des coefficients, des odds ratios et des effets marginaux des différentes variables explicatives

4. Analyse des Coefficients

Les valeurs numériques des coefficients ne sont pas directement interprétables, seuls leurs signes sont interprétés. Les variables dont le coefficient est positif, influencent positivement la probabilité de Consentement des clients.

Tableau N°17 : signe des coefficients

Variables explicatives	Libellé des variables	Signe des coefficients
MARIE	Individus mariés	+
NBR-ENF	Nombre d'enfant.	-
REVENU-E STI	Revenu estimé des clients.	+

Source : Réalisé à base des résultats obtenus avec STATA12.0

- Ⓜ MARIE (+) : Il ressort de l'analyse des résultats du modèle estimé que la situation matrimoniale a un impact positif sur le consentement des individus. En effet, les différentes stratégies de mobilisation de l'épargne déployées par les responsables de la structure influencent positivement le consentement des individus mariés à ouvrir des comptes à la CNE.
- Ⓜ NBR-ENF (-) : L'analyse des résultats de l'estimation montrent que, « la taille du ménage » a un impact négatif sur le Consentement des individus à ouvrir un compte à la CNE. Ceci révèle qu'une famille ayant un nombre élevé d'enfant n'accepterait pas ouvrir un compte à la CNE du fait des dépenses journalières.
- Ⓜ REVENU-ESTI (+) : l'analyse des résultats montre que la probabilité d'ouvrir un compte à la CNE, face aux stratégies développées croît lorsque le revenu des ménages augmente. Autrement dit, une décision basée sur le revenu des individus influence positivement leur Consentement à ouvrir un compte. En faisant une analyse de la variance, nous constatons que le CDC dépend de leurs revenus.

5.-Analyse des Odds ratios

Les Odds ratio (OR) représentent une manière simple d'interpréter les coefficients estimés. Les odds ratios s'interprètent en termes de nombre de fois de chance de réalisations de l'évènement étudié.

Tableau N°18 les Odds ratio des variables du modèle logit.

CDC	Odds ratio	Std-err	Z	P> Z	[95% conf-interval]
Mariés	5.062212	2.898231	2.83	0.005	[-1.648194 ; 15.54793]
Nbr-enf	0.5031897	0.1329947	-2.60	0.009	[0.2997481 ; 0.8447089]
Revenu-esti	1.000042	5.94e-06	7.39	0.000	[1.000031 ; 1.000054]
const	0.0681642	0.0209892	-8.72	0.000	[0.037278 ; 0.1246407]

Source : Réalisé sous STATA.

Perception sur le CDC en tenant compte de la situation matrimoniale « marié », à 5,06 fois plus de chance d'approuver que de désapprouver le Consentement à ouvrir un compte à la CNE. Par contre, un individu qui prend sa décision en se basant sur le nombre d'enfant à sa charge, à 0,50 fois plus de chance d'approuver le CDC que de désapprouver. En résumé, la situation matrimoniale se révèle être un facteur clé de l'ouverture d'un Pour le revenu estimé, l'Odd ratio est de 1,00. Ce qui signifie qu'un individu managé a 1,00 fois plus de chance d'approuver le Consentement à ouvrir un compte que de désapprouver.

6. Analyse des effets marginaux

Dans les modèles binaires en général et particulièrement dans le modèle logit, la valeur numérique des coefficients estimés n'ayant pas grand intérêt, seul le signe nous informe dans quel sens la probabilité va évoluer (Cahuzac et Bontemps, 2008). Il serait intéressant de voir l'effet individuel qu'exerce chaque variable significative sur la probabilité d'approuver le Consentement à ouvrir un compte afin d'identifier la variable qui a plus d'influence sur cette probabilité. Nous estimons à cet effet les effets marginaux de ces variables, récapitulés dans le tableau suivant (tableau N°).

Tableau N°19 : Les effets marginaux

CDC	dy/dx	Std-err	Z	P> Z	[95% CI.]	X
Mariés	0.1949427	0.07614	2.56	0.010	[0.0457117 ; 0.344169]	0.407643
Mariés	-0.0891868	0.03755	-2.38	0.018	[-0.162785 ; -0.015589]	0.964968

Revenu-esti	5.51e-06	0.00000	6.35	0.000	[3.8e-06 ; 7.2e-06]	103606
-------------	----------	---------	------	-------	---------------------	--------

Source : Réalisé sous STATA.

Il ressort du tableau ci-dessus qu'une augmentation de 1% du revenu des individus, accroît de 5,51^e-6% la chance qu'un individu approuve l'ouverture de compte à la CNE alors qu'une augmentation de 1% du nombre d'enfant réduit de 0,0891% la chance qu'un individu approuve l'ouverture de compte à la CNE.

L'analyse descriptive menée sur les variables sociodémographiques révèle que : La plus petite épargne provient des enseignants et la plus élevée des transitaires, les élèves et étudiants qui occupent plus de la moitié des clients n'arrivent pas à épargner. La CNE doit élaborer des stratégies pour décourager davantage la thésaurisation en amenant les enseignants à épargner beaucoup et en favorisant les élèves et étudiants qui sont en majorité des individus à faible revenu.

L'analyse du modèle logistique révèle que plus le nombre d'enfants n'est élevé, moins les ménages épargnent. Par ailleurs le coefficient de corrélation de Pearson entre l'épargne et le nombre d'enfants est 0,265 < 0,5. Ceci signifie que l'épargne est peu sensible au nombre d'enfants. L'Etat doit donc mettre la pression sur l'adoption du planning familial pour réduire le nombre d'enfants dans les foyers afin de permettre aux ménages de se constituer des épargnes.

L'étude de la répartition des 314 individus suivant les variables quantitatives nous permet de conclure que l'épargne moyenne d'un quelconque client de la CNE tourne autour de 103606,47f. L'analyse des effets marginaux du modèle logistique révèle qu'une augmentation de 1% du revenu des individus accroît de 5,51^e-6% la chance qu'un client accepte d'ouvrir un compte. Ceci signifie que pour accroître le nombre de clients et l'épargne moyenne à la CNE il faut augmenter le revenu des Béninois.

Par ailleurs la CNE doit négocier avec l'Etat pour commencer par octroyer des crédits aux populations et mettre en place un système d'information de marketing pour augmenter le portefeuille.

CONCLUSION

Depuis l'année 2008, le secteur des finances connaît un développement très remarquable. Des produits améliorés ou radicalement nouveaux sont offerts au public. De même, de profondes mutations sont observées au sein des institutions financières : acquisition de capital et développement de nouvelles stratégies de financement. Mieux, d'autres formes d'institutions dites de placement s'introduisent progressivement sur le marché. Toute institution financière, qu'elle soit de crédit ou d'épargne, doit consolider ou développer sa politique de mobilisation de dépôts de peur de se voir évincée dans ce jeu concurrentiel très rude.

La CNE est une institution d'Etat qui a pour mission de collecter l'épargne et de la placer afin de dégager une rentabilité pour sa pérennité. Il urge donc de réfléchir sur les voies et moyens devant lui permettre de s'assurer une bonne place dans cet environnement. La rentabilité et les produits commercialisés par l'institution ont fait l'objet de beaucoup de recherches sur l'institution. C'est ainsi qu'avec l'état actuel du marché financier, notre recherche sur la problématique est basée sur "La faible performance de la stratégie de mobilisation de l'épargne par la CNE".

Des observations de stage, deux problèmes spécifiques sont retenus : la faible appréhension des caractéristiques des services de dépôt et le portefeuille restreint des services de dépôt. En suivant la démarche méthodologique, nous sommes parvenus aux hypothèses spécifiques. La première hypothèse spécifique fait état de cette la stratégie émise par les Agents de la CNE pour la mobilisation de l'épargne a un effet sur le consentement d'ouverture des comptes par les clients et la seconde soutient que les facteurs socio-économiques ont un impact significatif sur les montants épargnés par les clients de la CNE.

Pour atteindre les objectifs de l'étude, il a été choisi une combinaison de modèles axée sur la conception d'intelligence adaptée. La variable appliquée "CDC" étant qualitative, le modèle de régression logistique s'avère le mieux adapté : Après estimation du modèle par la méthode du maximum de vraisemblance, la qualité de l'ajustement, la significativité, il est retenu que : La stratégie émise par les autorités de la CNE est bonne et que les facteurs

socio-économiques influencent positivement les montants épargnés à la CNE. Les deux hypothèses spécifiques sont donc validées.

9. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

CAPUL Y. et Gainer O. (2005)

Dictionnaire de l'économie et de science social, éd Article des jollat, Italie.

CAZES B.(1967), *la vie économique éd. Armand Colin, Pari.*

ROMANOELINA M. (1970), *première notion des sciences économique et sociale .éd présence Africaine, Paris*

LEBOEUF, M. (1989) *comment séduire de nouveaux clients et les garder pour la vie,* *Business man /First, Pari.*

Le petit Larousse illustre 1995 Dictionnaire de langue français, Pari, Edition LAROUSSE

CNUCED(2007), *le développement économique en Afrique.*

KOTLER et DUBOIS : Marketing management 9^{ème} Edition.

Ange C.Maculer et PEDRO Santos, *Gestion de la relation clients a la CNE, Licence professionnelle en Management International.*

Manama R. (1998) *Problématique de la mobilisation de l'épargne par les intermédiaires financiers, mémoire FASEG, UK, MBANZA NGUNGU.*

NGANAMOU P. : *Mobilisation de l'Epargne par les coopératives.*

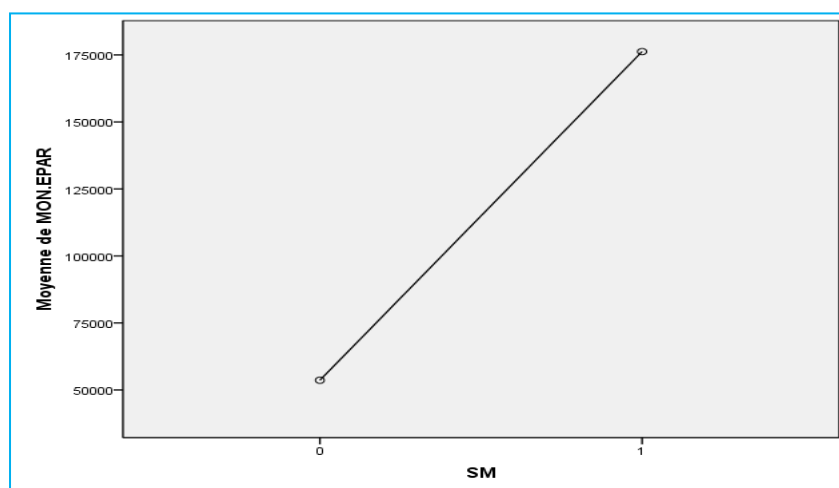
LENDREVIE, J. et al,(1996) *Mercator,* édition DALLOZ ,Paris.

JACQUES GARELLO ET JEAN YUES NAUT « Abécédaire de science Economique))
Edition ALIBATROS

Annexes

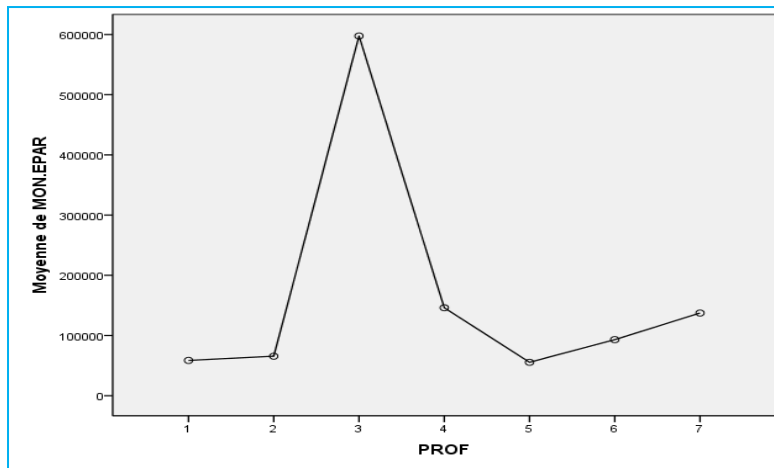
Les résultats de l'analyse de la variance

ANOVA					
MON.EPAR					
	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	1,140E12	1	1,140E12	8,778	,003
Intra-groupes	4,051E13	312	1,299E11		
Total	4,165E13	313			

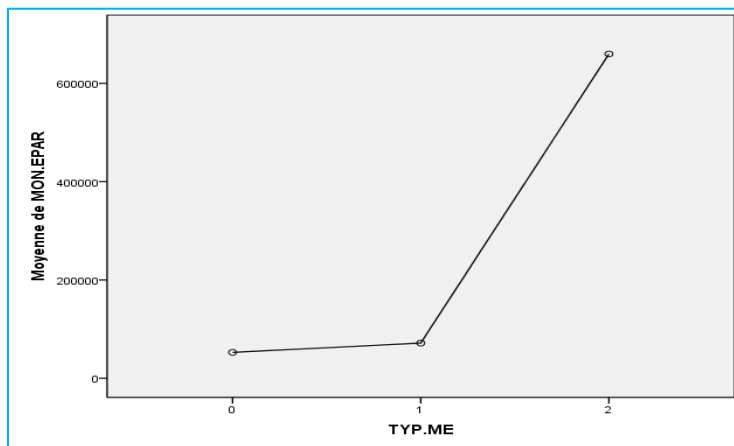


ANOVA					
MON.EPAR					
	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	3,930E12	6	6,550E11	5,330	,000
Intra-groupes	3,772E13	307	1,229E11		
Total	4,165E13	313			

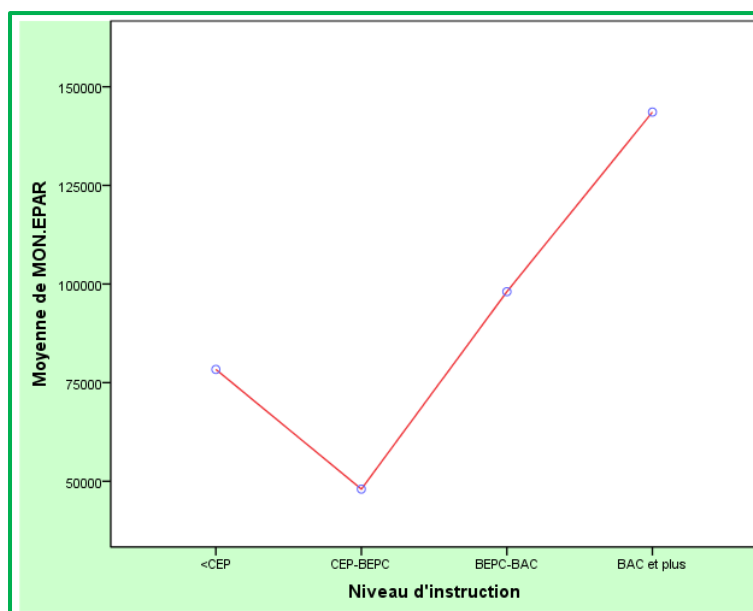
POLITIQUE DE MOBILISATION DE L'ÉPARGNE A LA CNE



ANOVA					
MON.EPAR					
	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	7,702E12	2	3,851E12	35,278	,000
Intra-groupes	3,395E13	311	1,092E11		
Total	4,165E13	313			



ANOVA					
MON.EPAR					
	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Signification
Inter-groupes	3,393E11	3	1,131E11	,849	,468
Intra-groupes	4,131E13	310	1,333E11		
Total	4,165E13	313			



A.2.2 : Etude corrélacionnelle

Statistiques descriptives			
	Moyenne	Ecart-type	N
MON.EPA	103606,37	364797,610	314
R			
NB.ENF	1,05	1,447	314

		Corrélation	
		MON.EPA R	NB.ENF
MON.EPA R	Corrélation de Pearson	1	,334**
	Sig. (bilatérale)		,000
	N	314	314
NB.ENF	Corrélation de Pearson	,334**	1
	Sig. (bilatérale)	,000	
	N	314	314
	Sig. (bilatérale)	,001	,000
	N	314	314

TABLE DES MATIERES..

AVERTISSEMENT	ii
DEDICACES	ii
REMERCIEMENT	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	v
LES DIAGRAMMES ET GRAPHERS	v
SOMMAIRE	vi
Résumé.....	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE INSTITUTIONNEL, THEORIQUE	3
Section 1: Cadre organisationnel de l'étude	4
Paragraphe 1 : Présentation générale de la CNE.....	4
1-1- Historique, missions et activités	4
1.1.1) Historique	4
1.1.2) Missions.....	5
1.1.3) Activités.....	6
1.1.3.1) L'épargne ordinaire	6
1.1.3.2) L'épargne tontine.....	7
1.1.3.4) Le Plan Epargne Logement-Poste (PEL-Poste).....	9
a- Caractéristiques.....	9
b- Conditions de souscription du PEL-POSTE.....	11
1.1) Organisation et moyens d'actions de la CNE	12
1.2.1) Organisation.....	12
1.2.1.1) Organes décisionnels	12
a. Le Conseil d'Administration de La Poste du Bénin SA.....	12
b. La Direction Générale de La Poste du Bénin.....	13
c. La Direction des Services Financiers Postaux	13
1.2.1.2) Organes Opérationnels.....	14
a. La section Exploitation et Comptabilité des Bureaux de Poste (SECBP).....	14
b. La Section Administration et Suivi des Comptes (SASC).....	14
c. La Section Contentieux et de Gestion des Archives (SCGA)	15
d. Service à la Clientèle et Capitalisation des Intérêts (SCCI).....	15
e. Les agences de la Caisse Nationale d'Epargne	16

1.2.2) Moyens d'actions.....	16
1.2.2.1) Les ressources humaines.....	16
1.2.2.2) Les ressources matérielles	16
1.2.2.3) Les ressources financières	16
Section 2 Déroulement du stage et état des lieux.....	17
2.1)Tâches exécutées au cours du stage.....	17
2.1.1) La Section Service à la Clientèle et Capitalisation des Intérêts (SSCCI)	17
2.1.2) La Section Administration et Suivi des Comptes (SASC)	18
2.1.2.1) La localisation et le transfert de compte	18
2.1.2.2)Le Changement de clause :.....	19
2.1.2.3)Les autorisations de remboursement	19
2.1.2.4)Le renouvellement des livrets.....	20
2.1.2.5)Les rectifications de nom.....	20
2.1.3)La Section Contentieux et Gestion des Archives (SCGA)	20
2.1.4)La Section Exploitation et Comptabilité des Bureaux de la Poste (SECBP).....	21
Section2 : problématique, objectifs ; hypothèses et la revue de littérature de l'étude	22
Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèses.....	22
1. Problématique	22
2. objectifs et hypothèses de l'étude	24
2.1. Objectifs.....	24
2.2 Les hypothèses	24
Paragraphe 2 : la revue de littérature et la méthodologie de l'étude	24
1. la revue de la littérature.....	25
L'épargne selon les classiques.....	25
L'épargne selon les keynésiens	25
L'approche néoclassique des déterminants de l'épargne	28
2.la méthodologie de l'étude.....	29
2-1-Analyse de la Variance (ANOVA).....	29
Test du coefficient de corrélation.....	30
2.2.ANALYSE DICHOTOMIQUE UNIVARIEE : LE MODELE LOGIT.....	31
CHAPITRE II : TRAITEMENT ET PRESENTATION DES DONNEES DE L'ETUDE	35
Section 1. Présentation des données de l'étude.....	35
Paragraphe 1.Répartition des individus suivant les variables qualitatives.....	36
Paragraphe 2. Répartition des individus suivant les variables quantitatives.....	40
1.- influence de la « <i>situation matrimoniale</i> »sur le montant épargné des clients à la CNE	40

2.2- influence de la « profession » sur le montant épargné des clients à la CNE	42
2- influence du « type de ménage » sur le montant épargné des clients à la CNE.....	44
3- influence du « Niveau d'étude » sur le montant épargné des clients à la CNE	46
4- influence du « nombre d'enfant » sur le montant épargné des clients à la CNE	48
Paragraphe 3. : Etude économétrique	49
1. Présentation des résultats de l'étude	50
2.1.1 : les résultats de l'estimation.....	51
2. Significativité globale du modèle	51
3. Qualité d'ajustement du modèle	51
4. Analyse des Coefficients.....	52
5.-Analyse des Odds ratios	53
6. Analyse des effets marginaux	54
CONCLUSION.....	56
9. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :.....	57
Annexes	58